Le Sanglier

Association des familles D'Amours inc.

Volume 1 Numéro 3 *1 mai 2001*

ISSN 1481-9058

Association des familles D'Amours inc.

C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 1 Numéro 3 — 1 mai 2001

Voici quelques précisions relatives à la page couverture.

- Les armoiries sont celles apportées par Mathieu en Nouvelle-France. Elles se décrivent comme suit : "**d'argent à trois clous de sable de 2 et 1 surmontés d'un sanglier passant de mesme**" ce qui veut dire en langage ordinaire, "**sur un fond d'argent, il y a trois clous en noir surmontés d'un sanglier en marche, aussi en noir**". Louis D'Amours, cadet de la famille, ajoute aux armoiries un lambel en rouge (de gueule) placé au haut de l'écusson.

- Le Manoir du Serrain est situé à Durtal. Ce lieu est traversé par le Loir qui rejoint la Sarthe et la Mayenne. Il a été acheté en 1982 par Dominique et Marie Dupard lesquels ont entrepris de le restaurer. Les bâtiments viennent d'être classés à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, par décret du 12 décembre 1985. Les bâtiments actuels datent de la deuxième moitié du XVI^{e} siècle (la date 1578 a été retrouvée gravée sur une des pierres de l'escalier central après nettoyage des lieux).

- La maison qui apparaît en haut à droite, est érigée au 41, Sous-le-Fort à l'endroit même où était située celle de Mathieu à l'origine. C'est sur la façade de ce bâtiment que sera apposée une plaque commémorative soulignant l'arrivée à Québec de l'ancêtre d'un très grand nombre de D'Amours d'Amérique.

A TOUTES ET À TOUS, IAORANA

LE PETIT TEXTE QUE JE JOINS À CE SALUT AMICAL, REMET UN PEU LES CHOSES EN PLACE. JE VOUS INVITE À EN PRENDRE CONNAISSANCE ET À MÉDITER DESSUS COMME JE L'AI FAIT MOI-MÊME.CELA NE PEUT QUE NOUS FAIRE DU BIEN À TOUS ET NOUS ENGAGER PLUS ENCORE À SONGER À NOTRE PROCHAIN DANS CE MONDE OÙ SEULE L'INJUSTICE PERDURE SANS QUE LA CHAÎNE EN SOIT JAMAIS ROMPUE

JACQUES DAMOUR DE TAHITI

SI ON POUVAIT RÉDUIRE LA POPULATION DU MONDE EN UN VILLAGE DE 100 PERSONNES, TOUT EN MAINTENANT LES PROPORTIONS DE TOUS LES PEUPLES EXISTANTS SUR LA TERRE, CE VILLAGE SERAIT AINSI COMPOSÉ :

57 ASIATIQUES, 21 EUROPÉENS, 14 AMÉRICAINS (NORD, CENTRE ET SUD), 8 AFRICAINS. IL Y AURAIT : 52 FEMMES ET 48 HOMMES, 30 BLANCS ET 70 NON BLANCS, 30 CHRÉTIENS ET 70 NON CHRÉTIENS, 89 HÉTÉROSEXUELS ET 11 HOMOSEXUELS, 6 PERSONNES POSSÉDERAIENT 59% DE LA RICHESSE TOTALE ET TOUS LES 6 SERAIENT ORIGINAIRES DES USA, 80 VIVRAIENT DANS DE MAUVAISES MAISONS, 70 SERAIENT ANALPHABÈTES, 50 SOUFFRIRAIENT DE MALNUTRITION, 1 SERAIT EN TRAIN DE MOURIR, 1 SERAIT EN TRAIN DE NAÎTRE, 1 POSSÉDERAIT UN ORDINATEUR ET 1 (OUI, UN SEULEMENT) AURAIT UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE.

SI ON CONSIDÈRE LE MONDE DE CETTE MANIÈRE, LE BESOIN D'ACCEPTER ET DE COMPRENDRE DEVIENT ÉVIDENT. PRENEZ CECI EN CONSIDÉRATION : SI VOUS VOUS ÊTES LEVÉ CE MATIN AVEC PLUS DE SANTÉ QUE DE MALADIE, VOUS ÊTES PLUS CHANCEUX QUE LE MILLION DE PERSONNES QUI NE VERRA PAS LA SEMAINE PROCHAINE. SI VOUS N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ DANS LE DANGER D'UNE BATAILLE, SI VOUS N'AVEZ JAMAIS CONNU LA SOLITUDE DE L'EMPRISONNEMENT, L'AGONIE DE LA TORTURE, L'ÉTAU DE LA FAIM, VOUS ÊTES MIEUX QUE 500 MILLIONS DE PERSONNES. SI VOUS POUVEZ ALLER À L'ÉGLISE SANS PEUR D'ÊTRE MENACÉ, TORTURÉ OU TUÉ, VOUS AVEZ UNE MEILLEURE CHANCE QUE 3 MILLIARDS DE PERSONNES. SI VOUS AVEZ DE LA NOURRITURE DANS VOTRE FRIGO, DES HABITS SUR VOUS, UN TOIT SUR VOTRE TÊTE ET UN ENDROIT POUR DORMIR, VOUS ÊTES PLUS RICHE QUE 75% DES HABITANTS DE LA TERRE. SI VOUS AVEZ DE L'ARGENT À LA BANQUE, DANS VOTRE PORTEFEUILLE ET DE LA MONNAIE DANS UNE PETITE BOITE, VOUS FAITES PARTIE DES 8% LES PLUS PRIVILÉGIÉS DU MONDE. SI VOS PARENTS SONT ENCORE VIVANTS ET TOUJOURS MARIÉS, VOUS ÊTES DES PERSONNES RÉELLEMENT RARES. SI VOUS LISEZ CE MESSAGE, VOUS VENEZ DE RECEVOIR UNE DOUBLE BÉNÉDICTION, PARCE QUE QUELQU'UN A PENSÉ À VOUS ET PARCE QUE VOUS NE FAITES PAS PARTIE DES DEUX MILLIARDS DE PERSONNES QUI NE SAVENT PAS LIRE.

TRAVAILLE COMME SI TU N'AVAIS PAS BESOIN D'ARGENT. AIME COMME SI PERSONNE NE T'AVAIT JAMAIS FAIT SOUFFRIR. DANSE COMME SI PERSONNE NE TE REGARDAIT. CHANTE COMME SI PERSONNE NE T'ÉCOUTAIT. VIS COMME SI LE PARADIS ÉTAIT SUR TERRE.

Association des familles D'Amours inc.

C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 1 Numéro 3 — 1 mai 2001

Collaboration

Angèle D'Amours
Huguette D'Amours
Jacques Damour
Jean-Marc D'Amours
Laurent D'Amours
Louis D'Amours
Mariette D'Amours
Michel D'Amours
Mona Banville
Monique Marchand
Nicole Vandal
Noëlla Nadeau
Pierre Provost
Réal D'Amours

Coordination
Angèle D'Amours
Gervais D"Amours

Correction
Nicole Beaulieu

Expédition
Angèle D'Amours
Jean-Louis D'Amours

Impression
Service auxiliaire de l'UQAR

Mise en page
Gervais D'Amours

Révision
Comité du journal

ISSN 1481-9058

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Sommaire

Présentation	4
Mot du président (versions française et anglaise)	5
Nouveau conseil	7
Rencontre du 21 mai 2000 à Québec	9
Les D'Amours en Nouvelle-France	10
Théodore D'Amours laitier et son fils Théo	22
Tant va la bouteille à l'eau qu'elle finit par trouver preneur	26
Mathieu d'Amours, sieur de Chaufours, à Québec Place Royale	27
Les armoiries	30
La saga d'une généalogie (suite)	35
Le fonds d'archives André D'Amours	39
Conférence de Jacques Lacoursière (résumé)	40
Louis Côme D'amours	42
Sauvetage en juillet 1938	45
Léon D'Amours	46
A message to the World	50
Contrat de mariage et bail de location (Mathieu)	51
Un détail m'a fait rire	53
Les D'Amours à Moonbeam, Ontario	53
Liste toponymique des lieux (D'Amours)	55
*Liste des nouveaux membres et **"In Mémoriam"***	57
Les aventures nord-ontariennes de Nazaire D'Amours	58

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

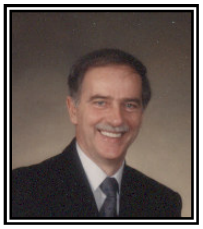

Le Sanglier, c'est l'affaire des membres

Par Gervais D'Amours

La raison d'être du Sanglier prend tout son sens dans les besoins insatiables des membres lecteurs. Ceux-ci sont avides d'information et se nourrissent des trouvailles de nos collaborateurs. À la lumière de ces réflexions, l'importance d'un organe de communication ne se discute même pas. La bonne santé du leadership en est tributaire.

Nous sommes heureux de vous offrir une autre fois l'occasion de vous informer, de prendre connaissance de récits captivants et éventuellement de collaborer vous-même au contenu de ce journal. En effet, rien ne vous empêche de nous fournir à votre tour un écrit intéressant.

Pour une activité, durer s'avère le plus grand défi à relever. Pour un grand nombre, participer une fois, demande des efforts importants et nous comprenons cela. Imaginez la détermination que doivent manifester ceux et celles qui le font pendant plusieurs années. On peut facilement imaginer qu'ils espèrent que d'autres prendront la relève pour leur permettre de respirer un peu.

Cette année, de nouvelles personnes se sont jointes au groupe de nos collaborateurs, d'autres ont dû s'abstenir par manque de temps. Nous acceptons la situation et nous souhaitons les voir revenir l'an prochain.

Nous remercions très sincèrement tous ceux et celles qui ont collaboré. Vous allez remarquer que Jean-Marc D'Amours nous a fourni un grand nombre d'articles de grande qualité. Nous pensons qu'il mérite une mention spéciale. Bien entendu, cela n'enlève rien au grand mérite des autres.

Nous espérons que le contenu de ce numéro aura l'effet d'un rayon de soleil pour chacun et chacune d'entre vous. Passez une année enrichissante et au plaisir de reprendre le contact avec vous en 2002.

Gervais D'Amours

Attention!

- ***Certains membres se demandent*** *s'ils doivent verser un montant séparé de leur cotisation pour obtenir leur copie du journal. Tout membre en règle a droit au Sanglier de l'année où il a versé sa cotisation sans frais supplémentaires.*
- ***Vous pourrez vous procurer*** *ces articles auprès du trésorier lors des fêtes du 350e.*

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Du Passé vers l'Avenir

Chers amis(es)

Comme vous le savez maintenant, nous avons un grand rendez-vous dans la ville de Québec, la fin de semaine du 11 et 12 août 2001. En plus de commémorer l'arrivée de Mathieu à Québec, nous tiendrons notre 5e assemblée générale. Ce sera pour vous l'occasion de vous prononcer sur l'orientation de l'Association et de nous faire part de vos suggestions sur nos activités à venir. Nous comptons sur votre participation, elle est essentielle !

Si je parle du Passé vers l'Avenir, c'est pour mettre en relief l'arrivée de Mathieu. Il fit preuve de courage et d'audace. De même, la création de l'Association n'a pas été une chose facile, mais elle a été possible grâce à la collaboration de plusieurs.

Fondée, il y a maintenant 4 ans, l'Association des familles D'Amours d'Amérique doit être fière de ses réalisations. Le C.A. compte sur plusieurs comités indépendants pour atteindre ses objectifs. D'abord celui de notre journal « Le Sanglier», dirigé de main de maître. Puis, celui de notre site Internet où vous trouvez de l'information pertinente sur nos activités. Cette année a été marquée par la création du fonds André D'Amours. Ce dernier, dans un geste purement philanthropique, a remis à l'Association l'ensemble des documents généalogiques touchant Mathieu D'Amours et ses nombreux descendants. Encore une fois, une autre équipe dynamique dirige, ce que je me plais à appeler, notre Centre de Généalogie.

Cette année, le conseil d'administration s'était donné comme mission de mener une campagne de recrutement dans plusieurs états américains. De plus, sous la direction de Val D'Amours, un comité spécial a élaboré le programme des fêtes qui auront lieu en août. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Votre Association a besoin de relève, des volontaires, pour l'aider à poursuivre sa belle lancée. Des postes au conseil d'administration sont libres et de plus, votre collaboration au journal est possible. Parlez-nous de vous, d'un personnage important dans votre famille. L'équipe actuelle est en place depuis déjà 5 ans. Le temps et les années nous rattrapent. Que nous réserve l'avenir ? Si Mathieu a quitté ses terres natales, c'est qu'il croyait pouvoir accomplir des choses…Si les premiers instigateurs de l'Association des familles D'Amours ont créé l'Association, c'est qu'ils nourrissaient le même projet. L'avenir nous appartient.

Association des familles D'Amours inc.

C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Merci à tous les membres du C.A. et des autres comités et aux membres bénévoles qui ont partagé avec nous leur temps et leurs connaissances afin de faire de L'Association des familles D'Amours ce qu'elle est ; une association qui a du Cœur!

Sur ce , bonne lecture.

Votre président

From The Past Towards the Future

Dear friend(s),

As you probably know, we have a meeting in Quebec City, on the 11th and 12th of august 2001. In addition to commemorating Mathieu's arrival in Quebec, we will hold our 5th general assembly. It will be the occasion for you to tell us about your suggestions of future activities. We are counting on you to be there, because your presence is essential.

If I speak of the Past Towards The Future, it is to put an emphasis on Mathieu's arrival. He made proof of great courage and audacity. Similarly, the creation of our association hasn't been easy, but we all managed to achieve our goal with the help of many people.

Founded for now 4 years, the Association des Familles D'Amours d'Amérique (The Association Of The D'Amours Family Of America), is proud of what it achieved. The board of directors needs the support of independent comities to achieve its goals. First, there is "Le Sanglier", our family journal, handled by good hands. Then there is our website where you can find interesting information concerning our activities. This year, we have founded the André D'Amours funds. He gave documents about Mathieu D'Amours and his family (from then to now) to the association. Once again, another dynamic team leads what I like to call "our center of Genealogy

This year, the board of directions had a mission: to make a recruiting campaign in many states of the United-States. Under the direction of Val D'Amours, a special comity has made the program of the festivities that will be held in august. A rendez-vous you should not miss.

The association needs volunteers to help keeping it going. Places in the board of directors are free and we would also like you to collaborate to the making of the journal. Tell us about you or an important person of your family. The actual team has been existing for now 5 years. Time and years are gaining on us. What does future have in store for us? If Mathieu left his homeland, it is because he thought he could accomplish something… If the first people who created the association did it, it is only because they had the same wish.. Future belongs to us!

Thanks to all members of the board of directors, other comities and members who shared their time and knowledge with us in order to make of our association what it now is: an association with heart!

On this, have a good reading,

Your president

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Réal D'Amours, président

Réal D'Amours est né à Loretteville en banlieue de Québec. Il a fait ses études à Montréal et demeure à Boucherville. Il est journaliste en sciences et en technologie pour la Société Radio-Canada depuis l981 et spécialiste des questions spatiales et médicales. Marié et père de quatre enfants, il séjourne régulièrement avec sa famille à Trois-Pistoles où il possède une résidence d'été. Son grand-père Wilfrid est né à Sainte-Flavie et a élevé sa famille dans la Vallée de la Matapédia à Val-Brillant. Réal a été élu président de l'Association en août dernier. Il succède à Alcide D'Amours de Sainte-Françoise.

Alcide D'Amours, vice-président

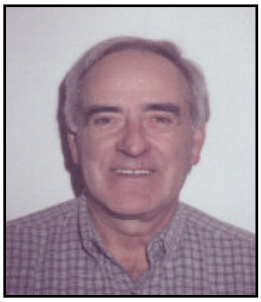

Né à Trois-Pistoles, à la ferme de son arrière-grand-père Magloire, il se passionne de musique et chante pour son plaisir. Boucher de son métier, il délaisse ce travail et se lance dans le commerce avec son épouse Anita. Maintenant, il fait profiter les autres de son expérience et se découvre des talents de menuisier.

Monique Marchand D'Amours, secrétaire

Née à Montréal le 1er septembre 1946, j'y ai vécu mon enfance et poursuivi mes études afin de devenir enseignante. Ayant oeuvré comme professeure au primaire pendant sept ans, j'ai quitté la profession en 1972 et épousé Réal D'Amours. De cette union naîtront une fille et trois garçons. Au cours de ces années dédiées à ma famille, je suis retournée aux études, à temps partiel, pour obtenir un baccalauréat en enseignement et j'ai amorcé une seconde carrière dans l'enseignement en 1989.

L'histoire et l'étude des différents caractères des peuples m'ont toujours intéressée. Le fait de passer une partie de mes étés à Trois-Pistoles m'a permis de développer une curiosité et un attachement aux gens de la place. C'est alors que je me suis intéressée plus particulièrement à l'historique de la famille D'Amours. Et comme dit le proverbe : « Qui prend mari, prend pays. »

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Jean-Louis D'Amours, trésorier

Né à Trois-Pistoles au troisième rang ouest, il s'avère être un très bon "bargainneux" dès son plus jeune âge. Boucher très en demande, il devient propriétaire d'un dépanneur qu'il gère d'une main de maître jusqu'à sa retraite. Il est toujours en quête de la bonne affaire et occupe son temps entre les sports, le travail forestier et le bénévolat. Il répond avec empressement au travail qui lui est confié par l'Association.

Gervais D'Amours, relationniste

Natif de Trois-Pistoles, il part à l'âge de douze ans pour compléter ses études à l'extérieur. Il consacre trente ans de son existence à l'enseignement au niveau secondaire à Sainte-Anne-des-Monts. Pour terminer sa carrière, il œuvre quelques années au sein de la fonction publique québécoise et se retire en 1995. Depuis ce temps, il vit paisiblement tantôt à Beauport, tantôt à Trois-Pistoles, sans avoir vraiment le temps de s'ennuyer tant il est occupé. Au sein de l'Association, le bulletin de liaison retient une grande partie de son temps.

Anita Paradis D'Amours, archiviste

Native de Sainte-Françoise, elle fréquente le Paradis à cause de son père et vit D'Amours à cause de sa mère. Ne se contentant pas d'être au Paradis D'Amours, elle épouse un D'Amours de vice-président. Associée avec celui-ci pendant trente ans dans l'opération d'un commerce de couture et d'artisanat, elle est maintenant à la retraite mais elle s'adonne au bénévolat et en retire une très grande richesse.

Angèle D'Amours

Originaire de Sainte-Françoise, petite paroisse située à quelques kilomètres de Trois-Pistoles, elle est la sixième enfant de deux D'Amours : Léo et Clorinthe (Florence). Elle a pris sa retraite de l'enseignement en janvier 1997 après 33 ans auprès des adolescents.

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Mariette D'Amours Gagnon

Elle est née à Moonbeam, petit village du Nord ontarien. Dès son jeune âge, elle manifesta le désir de visiter le village natal de ses parents.
" Voir le Québec, c'est l'adopter !", de dire son père. Elle a pris un Québécois comme époux et ils eurent cinq enfants.

Cuisinière dans l'âme, elle a travaillé à l'Évêché, et elle a mis sa joie à confectionner de très bons petits plats qu'elle offrait à ses convives.

Val D'Amours

Natif d'un petit village sympathique de la Gaspésie du nom de Cap-Chat, Val est le 9e enfant d'une famille de 13 et habite Québec. Il est représentant dans l'emballage, division alimentaire. Il est un passionné de golf, de peinture et de cuisine. Il s'est joint à l'Association en mai dernier. On lui a souhaité la bienvenue en lui confiant le mandat de l'organisation du 350e anniversaire de l'arrivée de l'ancêtre Mathieu. Il est marié et père de deux enfants, Patrick et Valérie. Son plus grand désir est de voir l'Association des familles D'Amours atteindre le cap des 1000 membres. Pour atteindre ce but, il suggère aux membres de parrainer un nouveau à chacune des deux prochaines années.

Assemblée générale du 21 mai 2000

Par Monique Marchand

À Québec, en début de matinée, le 21 mai 2000, débute l'assemblée générale des membres de l'Association des familles D'Amours. C'est avec joie et cordialité que les membres apprennent de leur président, Réal D'Amours, qu'il y a eu pendant l'année trois campagnes de souscription à travers le Canada. L'année prochaine, ce seront différents états des États-Unis qui seront ciblés. Il est passionnant de réaliser que nous comptons des membres de notre belle famille en Chine, en Russie, à l'Île de la Réunion, pour ne nommer que ces endroits. L'utilisation de la technologie nous rapproche grandement des autres continents et nous permet ces belles découvertes.

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Dans notre Association tout va sur des « roulettes ». Les finances se portent à merveille avec un léger surplus. Notre journal « Le Sanglier » regorge d'articles plus intéressants que jamais et, de semaine en semaine, notre comité des archives nous fait pénétrer davantage dans le monde passionnant de nos ancêtres.

Lors de l'assemblée, nous apprenons ainsi que l'année prochaine, à l'occasion des fêtes du 350e anniversaire de l'arrivée de Mathieu D'Amours à Québec, notre assemblée générale revêtira un caractère plus solennel. Il est aussi question d'un voyage en France, au pays de nos ancêtres, à l'automne 2001.

Bref, la réunion a été fort intéressante et animée. Le tout à été couronné d'un excellent dîner suivi d'une conférence historique fort appréciée, conférence donnée par monsieur Jacques Lacoursière, historien. À l'an prochain!

Monique Marchand D'Amours
Secrétaire de l'Association

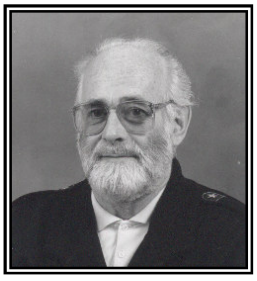

Les D'Amours en Nouvelle-France (suite)

Par Jean-Marc D'Amours

Dans un premier article, il a été question de Mathieu D'Amours, de ses ancêtres en France, de leurs titres de noblesse, de leurs lieux de résidence et, aussi, de leur rôle dans l'administration civile, la surintendance policière, la fonction publique, la haute magistrature et, surtout, de leur influence comme conseillers du roi.

Un second vous a apporté quelque lumière sur les motifs qui ont poussé Mathieu à venir s'établir à Québec, sur ses activités militaires au Canada, sur ses relations amicales avec ses concitoyens, sur ses mésaventures dans le domaine de la chasse et de la pêche commerciale, sur son avenir et celui de ses enfants.

Le troisième a été tout à fait consacré à ses filles : Élisabeth, Geneviève, Marie-Jacquette et Marguerite. Comme Mathieu le désirait, toutes ses filles ont fait de solides études chez les religieuses et ont contracté un mariage d'amour avec des fils de familles nobles et avec des militaires chevronnés. Par malheur, toutefois, à part Élisabeth, toutes ces jeunes dames sont mortes dans la fleur de l'âge, fauchées avant 30 ans par une maligne épidémie de petite vérole.

Aujourd'hui, je vais vous entretenir des garçons de Mathieu : Nicolas, Louis, Mathieu, René, Charles, Bernard et Philippe. En autant que la chose a été possible, ils ont fréquenté le séminaire de Québec pour y acquérir instruction et formation. Excepté Charles, peut-être, qui, très jeune, a accompagné son père dans ses voyages de chasse et de pêche dans sa seigneurie de Matane, puis au Lac Matapédia et en pays d'Acadie.

En plus de l'éducation, Mathieu ambitionnait d'obtenir des seigneuries

pour chacun de ses fils, ce qu'il a réussi au point de rendre un peu jaloux certains de ses compatriotes. Ajoutons, cependant, que les terres dont ses garçons ont été gratifiés avaient l'immense désavantage d'être très loin de Québec et, surtout, de se trouver en plein sur le passage des troupes anglaises en expédition de guerre pour attaquer la Nouvelle-France.

Voilà comme préambule. C'est suffisant, je pense, pour se mettre dans le ton.

Nicolas D'Amours

De Nicolas, il y a très peu à dire si ce n'est qu'il est né en 1653 et qu'il est décédé dans les jours suivants.

Louis D'Amours, sieur de Chaufour.

Né le 16 mai 1655, Louis suit les traces de son père et, une fois ses études terminées, il embrasse la carrière militaire. Il se marie une première fois à Québec en 1688 à Marguerite Guyon qui lui donne deux filles et puis un garçon qui décédera en bas âge. En deuxième noces, il s'unit à Anne Comeau, une jeune fille de Port-Royal. Mais lui-même meurt quelques semaines après, ne laissant pas d'enfant mâle pour perpétuer sa lignée.

En 1684, Louis obtient une concession sur la rivière Richibouctou, un affluent de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Il acquiert en même temps, comme il le souhaite, des droits de pêche, de chasse et de traite des fourrures. Il construit alors pour s'abriter un fort et des bâtiments en face du village actuel de Richibouctou.

Il vit quatre années sur ces terres, puis il achète les seigneuries de Gemsec et de Soulange afin de se rapprocher de ses frères déjà établis sur la rivière Saint-Jean. Il s'agit de René de Clignancourt à Médoctec et de Mathieu de Freneuse à Nacchouac. Il quitte sans regret Richibouctou, endroit très éloigné et très vulnérable, pour retrouver une atmosphère familiale et pour faciliter son ravitaillement à Port-Royal.

Pendant plusieurs années, il travaille d'arrache-pied pour mener de front ses activités de soldat, de commerçant et d'agriculteur. Au recensement de 1695, il possède 65 arpents de terre en culture, 22 bêtes à cornes, 50 porcs et 150 volailles. C'est un avoir considérable à cette époque. En ses absences pour le service militaire, il paye, bien sûr, des serviteurs pour effectuer la tâche. Mais, à la lumière de tout cela, il est facile de constater que les terres de la rivière Saint-Jean sont d'une fertilité remarquable.

De plus, une fois bien installé, il construit une scierie mécanique qui sera la première au Nouveau-Brunswick. Il construit également un magasin pour la traite des fourrures qu'il achète de ses amis, les Malécites et les Abénaquis. Il confie la gérance de ce magasin à un jeune anglais de Boston, nommé Gyles, qu'il a sauvé des mains des sauvages en l'achetant comme otage. On sait que les tribus indiennes du temps ne se gênent pas pour torturer leurs prisonniers. Un peu plus tard, ce jeune homme, reconnaissant pour son maître, le sauvera du désastre en intercédant auprès d'attaquants anglais afin qu'ils épargnent ses biens.

Louis ne néglige pas pour autant ses activités militaires. Devoir et noblesse obligent. Protection et sauvegarde des siens le veulent aussi. C'est ainsi qu'on le retrouve en 1696 et en 1697 comme compagnon d'Yberville dans une attaque du fort Pemquid dans le Maine et dans une campagne à Terre-Neuve. Ces opérations réussies, il traverse en France. Veut-il renouer avec ses cousins français ? Est-il délégué par le gouverneur ? Il ne semble pas exister d'écrit à ce sujet.

Lorsqu'il revient d'Europe, il se rend compte avec plaisir que tout va pour le mieux dans sa seigneurie. Il compte sur un bon groupe de colons intéressés au développement agricole et forestier. Le commerce qu'il a initié est florissant. Il peut se permettre de regarder l'avenir avec confiance et satisfaction. De plus, ses filles grandissent et sa femme vient de donner naissance à un fils qui pourra continuer son oeuvre.

Hélas! ce bonheur est de courte durée. Après avoir accumulé beaucoup de fatigue et de stress en restant seule lorsque son mari est en expédition, elle tombe malade et décède prématurément. La mort de son jeune fils suit de très près la sienne. Marguerite Guyon, de toute évidence, a beaucoup souffert de son isolement en pleine forêt dans la crainte constante des guerriers anglais, venus de Boston, et des Indiens de tribus ennemies. Elle a été à la merci des éléments, des événements et des hommes. La terreur ne l'ayant pas quittée malgré sa bravoure, sa santé a été usée bien avant le temps.

Un malheur ne vient jamais seul, disent certaines gens. Je ne veux pas illustrer cette sentence populaire. Cependant, en 1701, une autre plaie arrive qu'il faut supporter : la rivière Saint-Jean sort complètement de son lit, déborde largement sur les berges, emporte maisons, granges, animaux et détruit toutes les récoltes. C'est une perte complète, un désastre peu commun. Louis se sent ébranlé. Il s'arme de courage et procède à la reconstruction de tous ses bâtiments. Nous sommes en 1702.

En 1704, une autre fois, les Anglais du Maine attaquent les colons français, saccagent, rasent et brûlent toutes les propriétés que Louis vient de rebâtir à grand-peine et à grands frais. Il se réfugie donc à Port-Royal parce qu'il n'a plus d'asile pour lui et ses filles, tout en attendant en vain de quoi subsister du Ministère des Colonies. Entre-temps, il va aider ses frères qui ont eux-mêmes commencé à reconstruire parce qu'ils font partie, il va sans dire, du groupe des sinistrés. C'est au cours de ce séjour qu'il se produit une autre attaque ennemie et qu'il est fait prisonnier et amené dans une prison de Boston. Malgré tous les efforts du gouverneur de Port-Royal pour effectuer des échanges de prisonniers, il pourrit dans sa geôle avant d'être libéré. Bien sûr, l'ennui, les mauvais traitements, les privations ont hypothéqué sa santé. Il meurt en 1708, sans laisser d'enfant mâle pour assurer sa descendance.

Mathieu D'Amours, sieur de Freneuse

Le sieur de Freneuse naît le 14 mars 1657. Il est le fils de Mathieu. C'est lui

qui fréquente le plus longtemps le séminaire de Québec. En fait, il entreprend des études pour devenir prêtre. Il reçoit les ordres mineurs en 1677, mais, ne se sentant pas tout à fait heureux dans cette vocation, il abandonne en 1680.

Avec l'aide de son père, il obtient une seigneurie très fertile dans la vallée de la rivière Saint-Jean. Il s'agit d'une immense concession de 30 miles de longueur sur 6 miles de profondeur de chaque côté de ce même cours d'eau, avec droits de pêche, de chasse et de traite. Ayant construit maison et dépendances à l'embouchure de la rivière Oromocto, il s'occupe de la culture de ses terres et de l'élevage de bestiaux selon les réglementations normales du temps. Il réussit plutôt bien, car au recensement de 1695, il possède 30 arpents en culture, 40 arpents de terres basses en pâturage naturel, 10 bêtes à cornes, 40 porcs et 86 volailles. Ça dépasse les normes établies. Évidemment, il est toujours possible de faire mieux. Mais, dans son cas, les nombreuses excursions militaires auxquelles il doit participer, le limitent dans le défrichement et le développement de ses terres. Malgré tout, des envieux véhiculent des accusations de paresse, de négligence et même de conduite scandaleuse contre lui et ses frères. Frontenac prend vite la défense des frères D'Amours et s'empresse de faire connaître à tous leur vaillance et leur habileté sur les sentiers de la guerre. Il ne se gêne pas, non plus, pour déclarer que leurs seigneuries sont entre bonnes mains.

En 1686, Mathieu épouse Louise Guyon, la sœur de Marguerite dont on a déjà parlé. Comme sa sœur, Louise aimerait beaucoup demeurer et vivre à Québec, mais, femme admirable et accomplie, elle accepte de s'exiler dans la solitude et la profondeur des forêts de la rivière Saint-Jean, au milieu des dangers que l'on connaît déjà.

Malgré tous les aléas de cette dangereuse existence, Mathieu vit des moments heureux avec son épouse. Il est admiré de ses pairs, estimé des soldats, des colons et des commerçants et, même des indiens. C'est trop beau. Les malheurs s'abattent et s'acharnent sur le couple, voire sur les autres frères D'Amours. Et c'est la guerre. Évidemment, les autres familles de la région sont soumises aux mêmes traitements : attaques répétées et meurtrières des Anglais, ruses sanguinaires des sauvages ennemis, débordement des eaux de la rivière sur les terres basses où se trouvent les constructions et, surtout, saccages de toutes sortes qui n'en finissent pas. Qui ne se sentirait pas ébranlé par tant d'épreuves ?

À la mort de son père en 1695, il songe à quitter définitivement la rivière Saint-Jean pour retourner vivre à Québec. Bien plus, il est nommé pour remplacer son père au Conseil Souverain. Il y siège quelques fois et demande la permission et un congé afin d'aller chercher sa femme. Il a même entamé des discussions avec Michel Chartier pour lui louer ses biens pour les 5 années à venir. Tous ces événements heureux comblent Louise de plaisir et d'espoir.

Elle a hâte de retrouver tout son monde en entrant à Québec.
Chemin faisant pour retrouver son épouse, il apprend que les Anglais de Boston sont en guerre, qu'ils remontent la rivière Saint-Jean en brûlant, rasant et saccageant tout sur leur passage. Il apprend aussi que son épouse s'est cachée dans les bois pour échapper aux envahisseurs déchaînés. Il vole à la défense des siens et, également, à la défense du fort Nacchouac attaqué de toutes parts par un corps d'armée important. Blessé au combat, il meurt peu après, en 1696, laissant sa femme sans toit, sans abri, avec 5 enfants : Joseph 1687, Louis 1689, Mathieu 1692, Nicolas 1695 et Jean 1696. Il va sans dire que toutes les négociations avec le dénommé Chartier sont tombées à l'eau, puisque aucune entente n'a eu le temps de se conclure et que, maintenant, le territoire est désert.

Courageuse comme pas une malgré la mort de son mari, malgré la perte de tous ses biens, malgré sa déception profonde de ne pouvoir retourner à Québec, elle s'en va résider à Port-Royal en attendant une pension du roi. Rendue là, elle fait connaissance avec M. Bonaventure, commandant en second de l'Acadie. Il la prend en pitié, lui procure de l'aide et se lie d'amitié avec elle. Il y a sûrement liaison, car un enfant illégitime est signalé dans les registres. Il faut conclure à un accident parce que M. Bonaventure est un honnête homme et Louise Guyon est une femme vertueuse.

Toujours est-il que l'on crie au scandale. Le monde n'a pas changé. En accusant haut et fort les autres, on espère faire oublier ses propres fautes. Pères, prêtres, évêque, gouverneur, ministre, procureur, juge, roi, tous se mêlent de cette affaire, où la jalousie, la calomnie, le scandale, l'hypocrisie, les accusations sont maîtres d'œuvre. Les mauvaises langues ne tarissent pas et ne cessent pas de faire du tapage. La vérité finit par triompher et la réputation de Madame de Freneuse et de Monsieur Bonaventure se lave complètement. Mais il en a coûté beaucoup à ces deux personnes sur une période de quelques années.

Entre temps, Madame Louise a repris charge de la seigneurie et elle a tout reconstruit avec courage et ténacité. Mais (nous en avons déjà parlé) survient l'inondation de 1701 qui emporte maison, grange, bestiaux et récoltes. Et puis une nouvelle attaque des Anglais qui rasent tout. C'est la ruine totale.

Louise Guyon, Madame de Freneuse, se voit dans l'obligation de retourner à Port-Royal. Elle doit en découdre encore avec les gens de son entourage mais, étant une femme forte, intelligente et de gros bon sens, elle finit par faire partie de l'actualité, influencer l'histoire, voire à attirer l'attention des grands de ce monde, y compris le roi de France.

***René D'Amours, sieur de Clignancourt**.*

René vient au monde à Québec le 3 août 1660. Le temps venu, il entre au séminaire de Québec. Il quitte assez vite cette maison d'éducation, car la carrière militaire l'attire davantage que le savoir et la culture. Il obtient rapidement une concession immense de 90 miles de

longueur sur 6 miles de profondeur des 2 côtés de la rivière Saint-Jean. Cette seigneurie avoisine celles de Louis et de Mathieu. La ville actuelle de Woodstock est sise sur ce territoire. Comme il se doit, René acquiert des droits de pêche, de chasse et de commerce de fourrures. S'y ajoutent des droits de justice sur ses censitaires.

Il se construit une maison et des dépendances sur une portion de terrain que lui concède son frère Mathieu, afin d'être plus rapproché de ce dernier et de se défendre plus facilement de l'ennemi toujours omniprésent. Il se trouve ainsi dans l'entourage du fort Nacchouac dont la protection est devenue nécessaire à tous les habitants de la région.

Il se marie à Charlotte-Françoise le Gardeur de Tilly, dont le père siège au Conseil Souverain et qui est le grand ami de Mathieu, son propre père. Suite à cette alliance, il devient le beau-frère de plusieurs seigneurs : les Pierre de Saint-Ours, les Charles Lemoyne etc. Il fait aussi son entrée dans une famille célèbre de navigateurs habiles et de commandants de frégates.

René n'aime pas beaucoup le défrichement, l'agriculture et l'élevage. Ses activités militaires le distraient et le dérangent. Il doit sans cesse prendre part à des raids : des expéditions avec les Malécites et les Abénaquis, qui vivent dans son entourage et dont il est le commandant aimé, admiré et respecté.

Il ne manque pas d'intérêt non plus pour le commerce des fourrures. Comme tous les trafiquants du temps, il utilise des moyens controversés par l'Église et l'État. Il se sert de l'eau-de-vie pour acquérir à bon prix des peaux de qualité. C'est ainsi qu'il parcourt tous les villages indiens pour offrir ses produits alcoolisés et profiter du vice des Indiens pour les rouler un peu. En réalité, les reproches qu'on lui fait sont en quelque sorte un peu mérités, autant pour ses lacunes en agriculture que pour son commerce illégal. En revanche, il n'est pas militaire plus dévoué, plus courageux et plus efficace que lui.

Il n'est toutefois pas un bandit comme le prétendent certaines gens et certains concurrents des lieux. Le père Simon, récollet, tient Clignancourt en grande estime et admiration et choisit de rester chez lui au cours de ses longs voyages missionnaires. Il y trouve pain, sécurité et bonne compagnie.

Toutes ces invasions surprises chez les Anglais, comme le font les Français, les Abénaquis et Malécites, irritent l'ennemi au plus haut point, qui décide de réagir vigoureusement et de se venger sans donner de quartier à quiconque. À partir de 1696 et 1697, il n'existe pas de répits aux attaques. En 1699, c'est la remontée de la rivière Saint-Jean par les forces anglaises qui brûlent et détruisent tous les avoirs des D'Amours et des autres résidents. René est obligé de se retirer à Port-Royal, le temps de reprendre son souffle et de se réconforter. La tempête passée, le courage revenu, il retourne dans son domaine pour la reconstruction. À peine installé de nouveau, il subit encore de très lourdes pertes lors de la grande inondation de 1701. Et puis, les contingents de soldats anglais ne cessent de remonter la

rivière. L'objectif du roi d'Angleterre est d'en finir avec l'Acadie et le Canada qui doivent devenir des colonies britanniques.

Réfugié à Port-Royal avec sa famille, René prend le temps de réfléchir en profondeur sur sa situation. Il sent le poids de la misère, de l'angoisse et de l'anéantissement. La vie et la guerre sont devenues impossibles en Acadie parce qu'il n'y a plus de secours à recevoir de la mère patrie. En effet, la France et l'Espagne se combattent dans une lutte à finir. Dans ces conditions, il juge qu'il vaut mieux retourner vivre au Canada, laissant derrière lui tous ses mauvais souvenirs. Il installe donc sa famille à Saint-Antoine de Tilly.

De 1707 à 1710, son devoir de soldat le ramène à Port-Royal pour aider les Acadiens et les Indiens à reprendre le fort. L'attaque a lieu, mais sans succès, faute d'hommes, de moyens, de munitions et d'argent.

Après cet échec, René connaît encore la misère. Il s'est dépensé pour le service du Roi, mais ses services ne sont pas reconnus. Disons plutôt que les coffres de l'État sont vides et que l'héroïsme ne peut plus se monnayer.

Il déplace donc sa famille pour venir vivre à l'Isle Jésus dans le nord de Montréal, où il connaît des jours de paix, de sérénité et de bonheur.

René et sa dame ont donné naissance à 7 descendants : René 1691, Joseph 1693, Marie-Judith 1696, Marie-Angélique 1697, Louis-Mathieu 1699, Geneviève 1704 et Marie-Renée 1705.

Charles D'Amours, sieur de Louvière

Le 5 mars 1662 naît Charles, un autre fils de Mathieu. Contrairement à la majorité de ses frères, il n'est pas du tout porté vers les études. Il suit son père dans presque tous ses déplacements à Matane et, plus tard, au Lac Matapédia et aux divers postes à traite de l'Acadie. On dit qu'il a été le préféré de son père et des grands-parents Marsolet, dont il hérite, très jeune encore, de la seigneurie de Sainte-Croix. Cette concession d'une demi-lieue de front sur une lieue et demie de profondeur se trouve juste à l'ouest de ses cousins, les Chartier de Lotbinière.

Il connaît rapidement la chasse, la pêche et le commerce des fourrures. Il sait l'importance des lacs, des rivières et du fleuve en relation avec les communications. Si ses connaissances livresques sont plutôt minces, il apprend vite de la nature, qui est bonne éducatrice et source d'expériences extraordinaires pour qui sait en profiter.

C'est alors que l'esprit de famille le tenaille et qu'il décide d'aller visiter ses frères, établis en Acadie tout près de Port-Royal. Une fois ces visites terminées, il prend le chemin du retour. En voyant ce qu'il a vu des travaux agricoles exécutés près de la rivière Saint-Jean, il est bien déterminé à faire du déboisement, de la culture et de l'élevage en plus, bien sûr, de s'occuper du commerce du poisson et des peaux.

Dès qu'il met les pieds sur sa ferme, des mésententes naissent avec les Chartier, ses voisins. Il n'est pas homme à nourrir

des chicanes mesquines et interminables; d'autant plus que c'est facile pour lui de se détacher de la terre, comme on l'a déjà vu. Il vend rapidement sa seigneurie, prend cet argent pour acheter de bons équipements de chasse et de pêche et acquiert un bateau adéquat pour se rendre dans le Bas-Saint-Laurent sur la seigneurie de son père, la seigneurie de Matane.

À la même époque, il épouse une amie de jeunesse, Marie-France Genaple de Bellefond, fille du notaire du même nom. Au moins 22 témoins assistent à la signature du contrat de mariage pour valider les échanges des deux conjoints. La cérémonie des épousailles se tient le 26 janvier 1688 en présence de nombreux invités heureux d'assister à cette fête.

Et puis, c'est la grande lancée. Il s'associe avec des confrères, engage des hommes pour effectuer la pêche à la morue dans le fleuve. Les expéditions ne sont pas toujours couronnées de succès : le mauvais temps se met souvent de la partie et les pertes finissent par annuler les gains. Il fait face à des saisies, à des procès etc., etc.

Son père l'encourage de son mieux. Pour l'aider et le stimuler, il lui fait don à même ses terres d'un grand territoire de ½ lieue de profondeur le long de la rivière Matane et, cela, dans le but de lui permettre de pêcher le saumon. Voilà un atout supplémentaire et très intéressant pour rentabiliser son entreprise. Même là, ça demeure difficile. Les hauts et les bas se neutralisent. Matane est si loin de Québec quand il s'agit d'écouler ses stocks.

En 1694, Mathieu obtient pour Charles-Nicolas son petit-fils de 2 ans, l'immense et magnifique concession du Lac Matapédia. Ce lac très poissonneux s'étend sur 32 miles de long et 3 miles de profondeur. De plus, il est entouré d'une forêt à nulle autre pareille par sa richesse et sa densité. Imaginez deux cent miles carrés de boisé plein de gibier.

À ce moment-là, les affaires s'améliorent. La pêche et la chasse rapportent davantage. En un mot, les finances de Charles sont bien meilleures. Il loue donc une maison dans la Haute-Ville de Québec, place Notre-Dame, pour y installer sa famille. Il commence, vraiment, à vivre des moments heureux. Mais en 1697, rien ne va plus. Une épidémie emportant sa femme et sa petite fille, il tombe veuf avec 2 jeunes enfants.

Pour se distraire un peu de la mort de son épouse, il va rendre visite à ses frères sur la rivière Saint-Jean. Là, il rencontre une jeune et belle Acadienne, Anne Thibodeau, née de bonne famille. Elle n'a que 14 ans, mais Charles la demande en mariage. La cérémonie a lieu à Port-Royal. Il s'installe avec sa nouvelle épouse près des rives de la rivière Saint-Jean.

En 1703 et1704, il subit le même triste sort que ses frères : les attaques incessantes des Anglais du Maine de même que le débordement des eaux de la rivière. Il perd tout, lui aussi. Comme il est découragé, pauvre et malade, sa mère, Marie Marsolet, le fait revenir à Québec, à ses frais. Elle le fait même

soigner à l'hôpital sans rien compter de ces dépenses. Elle lui donne, ensuite, ses terres de Cap-Rouge et de Gaudarville. Une fois bien guéri, il s'établit à cet endroit, cultivant ses terres l'été et chassant l'automne et l'hiver.

En 1716, au cours d'un voyage automnal de pêche dans le Bas-du-Fleuve, il se noie et on ne retrouve pas son corps. Il laisse dans le deuil sa femme et 9 enfants mineurs.

Bernard D'Amours, sieur de Plaine

Bernard vient au monde à Québec le 15 décembre 1667. On ne parle pas beaucoup des études qu'il a faites, mais on sait qu'il est entré jeune dans l'armée. Comme militaire, c'est lui qui s'est fait le plus connaître de ses compatriotes.

Sa carrière commence en Acadie en 1690. Jeune officier, on le retrouve à la tête d'un bataillon de marins avec son frère Louis de Chaufour. Il demande une seigneurie avec l'aide de son père. Il l'obtient très rapidement sur la rivière Kennebecasis, probablement parce que ses frères sont déjà établis dans la région et que ça fait l'affaire du gouverneur de compter sur un défenseur supplémentaire. Cette concession s'étend sur une lieue et demie de chaque côté de la dite rivière sur deux lieues de profondeur, y compris les îles et les îlets adjacents.

Sous le commandement de d'Iberville, il prend part avec ses frères à l'expédition contre le fort Pemquid dans le Maine et à une autre à Terre-Neuve pour déloger les Anglais qui y ont pris pied. Dans les deux cas, c'est un succès et Bernard revient sur ses terres afin de s'adonner au développement agricole, à l'élevage des bestiaux et au commerce des pelleteries; car il n'a pas le choix lui non plus. Les soldes de l'armée étant si maigres, il lui faut trouver d'autres sources de revenus afin d'acheter vêtements, nourriture et fournitures de toutes sortes.

Au cours d'un voyage à Port-Royal, il rencontre par un heureux hasard, une jeune dame, Jeanne LeBorgne, qu'il trouve fort jolie et qui, par surcroît, est la fille du gouverneur Alexandre le Borgne de Belle-Isle. On se promet l'un à l'autre sans hésitation. À la signature du contrat de mariage, le sieur de Plaine reçoit un emplacement d'un arpent et demi de terre à prendre selon son choix autour du fort de Port-Royal. De plus, la belle-mère s'engage à fournir table et gîte pour 2 ans. Par ce mariage, Bernard entre dans une famille riche et puissante, mais qui perdra presque tous ses avoirs avec la chute de Port-Royal en 1710.

Après les épousailles, Bernard demeure un petit moment à Port-Royal avec sa jeune femme de 17 ans. Malgré les offres alléchantes de belle-maman, Marie Saint-Étienne de la Tour, il préfère aller résider avec sa tendre moitié dans sa seigneurie de Kennebécasis, où il possède déjà une bonne habitation. Il aime beaucoup cette propriété située dans un beau décor d'eau et de forêt. Enfin, il va pouvoir tâter de la chasse, de la pêche et du commerce avec les Indiens avec qui il est déjà ami et avec qui il échange alcool contre fourrures

comme l'on fait la majorité des trafiquants du temps. On sait ça déjà.

Mais, comme tous ses frères installés sur la rivière Saint-Jean, il souffre des attaques anglaises qui ne s'arrêtent plus. Les troupes du colonel Church n'épargnent personne. Elles brûlent toutes les habitations, saccagent les récoltes, tuent les gens. C'est la désolation et le désastre. Bernard n'a pas d'autres choix que de retourner à Port-Royal. Puis il vend sa concession à un nommé Jean Riverain et prend le chemin de Québec avec son épouse et son fils Alexandre. Il achète une ferme à Saint-Roch des Aulnaies, où il établit les siens.

Une fois bien installé sur ses terres en 1706, un ordre lui est donné de partir en mission commandée en Acadie. Il n'en a pas le goût, mais devoir oblige. Au retour en 1709, il aperçoit la flotte de Walker, remontant le fleuve Saint-Laurent. Il en avertit rapidement le gouverneur qui s'empresse de préparer la défense de Québec. Les bateaux se brisent heureusement sur les récifs de l'Île aux Œufs. Dorénavant, les habitants du Canada n'auront plus de répit parce que le premier bastion, Port-Royal, est tombé aux mains des Anglais en 1710.

En 1711, Jeanne LeBorgne décède en donnant naissance à François. Bernard se voit, alors, dans l'obligation de placer ses enfants dans la parenté parce qu'il lui faut satisfaire à ses obligations et continuer son service dans l'armée. Justement, au cours de ses déplacements militaires, il rencontre Jacques Couillard Després, de la rivière du sud (Montmagny). Il y séjourne un moment et y fait la connaissance d'Élisabeth Couillard Després âgée de 23 ans, qui ne le laisse pas indifférent malgré ses 49 ans. Ce deuxième mariage se bénit à Saint-Thomas de Montmagny le 9 novembre 1716.

Peu après, Bernard va résider à la Pointe à la Caille dans la seigneurie de son beau-père, tout en conservant sa propriété de Saint-Roch des Aulnaies. Étant proche du fleuve, il s'adonne encore à la pêche afin d'arrondir ses fins de mois et de vivre convenablement. Dans l'intervalle, il vend sa terre des Aulnaies. Un peu plus tard, son épouse hérite d'une partie des biens de son père. Par le fait même, Bernard devient co-seigneur de la rivière du sud.

Après la chute définitive de Louisbourg et de Port-Royal, Bernard est bien placé pour surveiller les flottes anglaises qui remontent le fleuve. À la demande du gouverneur, il organise un réseau de signaux de fumée partant de l'Île Saint-Barnabé (Rimouski) en passant par Saint-Roch, réseau qui permet de signaler vite à Québec l'approche de bateaux ennemis.

En 1745, il reçoit, en héritage de sa fille Thérèse, une maison située rue Notre-Dame sur la place Royale. Il s'en réjouit fortement, mais il désenchante vite, parce que ce legs entraîne pour lui de longs, coûteux et fastidieux procès. Il se ruine presque, mais il finit par gagner les points qu'il défend. Malgré tous ces inconvénients et inquiétudes, il vit vieux et conserve un esprit clair. Il décède le 13 décembre 1749, laissant à sa veuve 6

enfants du premier lit, un fils illégitime et 10 rejetons du deuxième lit.

Les années qui suivent sont tristes et inquiétantes pour la Colonie. Les rumeurs de guerre s'intensifient; la France n'a plus les moyens d'envoyer des secours; les agriculteurs, portant les armes, n'ont plus le temps de cultiver; les produits de la terre se vendent à des prix prohibitifs; les denrées de base commencent à être introuvables; la population est sur un qui-vive constant et craint la chute de la Colonie.

La mort de Bernard l'empêche de voir le pire.

Philippe D'Amours, sieur de la Morandière

Philippe, le dernier fils de Mathieu, naît le 7 février 1680. À l'exemple de son père et de ses frères, il entre très jeune dans un détachement de marine militaire où il fait rapidement sa marque.

Il reçoit une première mission, celle de se rendre chez les Indiens Outawais, mais il ne peut l'accomplir parce qu'il y a guerre avec les Iroquois. Une deuxième mission lui est offerte. Il s'agit de partir en découverte en Louisiane. Il se dit une autre fois fort intéressé, mais il ne peut pas la remplir, celle-là aussi, parce que le Roi n'a pas l'argent pour en payer les frais. Néanmoins, même s'il ne peut s'illustrer au loin, il conserve l'estime et l'admiration de ses supérieurs qui connaissent sa valeur et sa bravoure de même que sa popularité chez les hommes et les Indiens qu'il commande.

Monsieur de Vaudreuil, le gouverneur, nourrit de grands projets à l'endroit de ce distingué officier « qui n'a pas son pareil et qui est le meilleur de tous ». En effet, il souhaite l'envoyer à la découverte de l'Océan Pacifique. Cet autre projet ne prendra jamais forme, faute d'appuis du Roi. En attendant, Philippe va commander le fort de Green Bay au Wisconsin. Nous sommes en septembre 1717.

Il revient à Montréal 3 ans plus tard. Il profite de ce temps de liberté pour faire la cour à une jeune veuve, Madeleine Menage, ex-femme de Pierre Gauvreau, voisine de son père sur la rue Sous-le-Fort. Âgé de 40 ans, il est toujours célibataire, mais il a maintenant le goût de fonder un foyer. Le mariage a lieu le 12 février 1722 en présence du gouverneur Vaudreuil et de sa dame et, aussi, en présence de nombreuses personnalités de la Capitale. Une fois marié, le couple s'installe sur la rue Sault-au-Matelot.

Philippe, on s'en souvient, avait été nommé légataire universel du testament de sa sœur Élisabeth, l'épouse de Claude Charron. À la mort de cette dernière, en 1724, il lui faut exécuter son mandat. C'est alors qu'il fait face à de nombreux procès pour obtenir son dû des Frères Hospitaliers. Les Frères sont condamnés à payer, mais il attend son argent très, très longtemps.

Entre-temps, ayant été blessé dans une escarmouche au Lac Champlain, Philippe dont la plaie ne guérit pas et le fait constamment souffrir décide de se rendre à Paris pour recevoir des soins appropriés. Il profite de ce long séjour

en France pour se faire connaître et apprécier. Il ne perd pas son temps parce qu'en mai 1726, il est promu lieutenant.

Juste avant de quitter le Canada pour l'Europe, il reçoit une copie certifiée de l'arrêt de Conseil d'État de Paris, confirmant la noblesse de la famille D'Amours. Il présente ce document au Conseil Supérieur et il demande l'inscription de cet acte. Cet accord lui est certifié le 8 octobre 1725. Naturellement, une bonne nouvelle comme ça lui donne des ailes pour entreprendre son voyage.

Sans qu'il le sache, sa femme décède. Quand il revient, il trouve la maison vide. Bien plus, les inventaires ont été faits et il est exclu de la succession. Il passe d'une surprise à l'autre. Pour obtenir gain de cause, s'ensuivent des années de procès qui s'ajoutent à ceux déjà en cours. Ces nouvelles dépenses et les coûts onéreux de son voyage le placent de nouveau dans une situation pécuniaire précaire et gênante qui jouxte la pauvreté.

Veuf avec trois enfants à charge, obligé de se déplacer sans cesse pour son service militaire, il juge essentiel de se trouver une autre femme pour s'occuper rapidement de son foyer. Il trouve la femme idéale en la personne de Marie-Louise Juchereau-Duchesnay, fille du seigneur de Beauport. Le contrat de mariage se passe chez maître Lacétière, le 13 mars 1728. Les épousailles faites, Philippe se construit une maison sur un emplacement de 2 ½ arpents que lui a donné le seigneur, devenu son beau-père.

En 1735, Philippe est nommé commandant au poste des Miamis, près de Chicago dans l'état de l'Illinois, avec droit de traite. Il sera renommé à ce poste en 1738. Pendant ce temps, il monte au grade de capitaine car les autorités de Paris le tiennent en haute estime. Du côté militaire tout va donc très bien; du côté matrimonial tout va bien aussi. Mais son infirmité, due à ses blessures reçues aux combats, continue à le faire souffrir et les nombreux procès à l'épuiser; d'autant plus qu'il n'a pas seulement les siens à supporter. En fait, comme conjoint de sa femme, il est obligé de prendre part à ceux d'Ignace Juchereau-Duchesnay. Ce dernier procès oppose les ecclésiastiques du séminaire des Missions Étrangères aux seigneurs de Beauport pour déterminer les bornes entre les seigneuries de Beaupré et de Beauport.

L'âge et les blessures diminuant ses forces, il meurt en février 1747 laissant dans le deuil son épouse et son fils Philippe. Ce dernier fils se noie deux ans plus tard. Sa dame demeure la seule héritière de ses biens, puisque les 5 enfants de ses deux mariages sont décédés.

Sa femme s'éteint à son tour en 1759 au beau milieu des horreurs provoquées par la prise de Québec par les armées anglaises.

À la lecture de ses lignes, vous vous êtes rapidement rendu compte que les fils de Mathieu D'Amours ont été avant tout des militaires courageux, intrépides et responsables. Par la force des choses, ils ont dû faire du commerce. Mais on en a

vu de plus avisés et de plus adroits. Toujours, toutefois, ils se sont distingués par leur esprit de famille, le respect de leurs concitoyens, leur esprit d'initiative et leur grande qualité de meneurs d'hommes. (Voir carte à la page 63)

Jean-Marc D'Amours d.d.s.

Source :

- *Albert D'Amours c.j.m.*

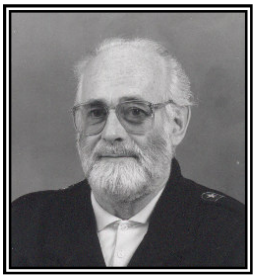

Théodore II et J. Théo. D'Amours

Par Jean-Marc D'Amours

Dans la dernière parution du « Sanglier », je vous ai fait connaître deux personnalités D'Amours ayant vécu à Trois-Pistoles, Anne –Marie, poétesse de talent, et Mathias, écrivain et historien.

Cette fois, je vous présente deux autres D'Amours qui ont fait leur marque à Trois-Pistoles et dont je voudrais souligner les principaux traits de caractère et leur impact dans le milieu.

Il s'agit de Théodore II D'Amours, cultivateur et laitier, que les gens de mon âge ont bien connu et de J. Théo. D'Amours, son fils, garagiste et concessionnaire de voitures Chrysler, retraité à Québec et décédé il y a trois ans.

Pour bien vous situer généalogiquement parlant, voici la lignée ascendante de ces deux messieurs : J. Théo, Théodore II, Théodore I, Étienne II, Étienne I, Ambroise, Jean-Baptiste, Charles et Mathieu.

Théodore II D'Amours

Théodore II est né à Trois-Pistoles le 3 décembre 1884. Ses parents, Théodore I et Euphémie Voisine, ont donné naissance à 10 enfants. De ses deux frères, il n'y a rien à dire, si ce n'est que Jos-Jean est mort bébé et que Louis a passé sa vie aux U.S.A. Quant à ses sept sœurs, elles se sont mariées dans la région où elles se sont toutes manifestées femmes de maison dépareillées.

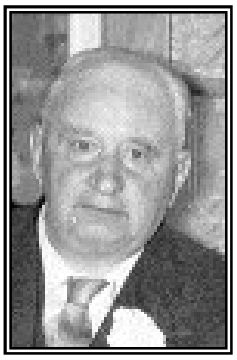

Théodore II, pour sa part, a vécu toute sa vie à Trois-Pistoles sur une ferme qu'il a achetée de son beau-frère Ludger Côté. De son mariage avec Euphémie Lebel sont nés 10 enfants : Omer, Marguerite, Gérard, J. Théo, Alice, Jean-Baptiste, Évelyne, Cécile, Lucien et Lionel. Tous ont été soumis à une autorité paternelle très ferme, très directive et, parfois, un peu dépassée.

Toutefois, Théodore II a été un agriculteur intelligent et planifié, un travailleur tenace et infatigable qui a eu du succès dans ses entreprises. Il a eu des admirateurs, c'est assuré. Mais, c'est bien connu il a aussi dérangé les gens de son patelin dont les idées avaient commencé à évoluer. C'est dire

que son ultra-conservatisme, son esprit critique et contestataire ont brimé une partie de la population ouverte à des idées plus modernes.

Ces différences de vision des choses, cependant, ne l'ont empêché en rien de réaliser ses deux objectifs principaux : établir le plus grand nombre possible de ses garçons sur de bonnes fermes et fournir à sa clientèle de laitier les meilleurs produits souhaités, même si, à l'époque, il n'y avait pas de pasteurisation.

Son premier tour de force, il l'a réalisé quand il a réussi à installer quatre de ses fils sur des fermes à l'intérieur des limites de la ville, fermes qui se cultivaient bien et qui permettaient de bien vivre. Les heureux bénéficiaires ont été Omer, Gérard, Jean-Baptiste et Lucien. Pour sa part, Lionel a complété de brillantes études universitaires en industrie laitière.

Quant à J. Théo, il a travaillé quelque peu comme caissier à la Banque Canadienne Nationale de l'époque, puis il a fait du camionnage près d'Arvida au Lac-Saint-Jean et, finalement, il a exploité avec succès un garage et une concession Plymouth-Chrysler.

Pour Théodore II qui aimait vraiment la terre, je ne pense pas qu'il ait eu plus grande fierté et plus grande satisfaction que de voir quatre des siens, établis sur des fermes bien situées et bien rentables. Du coup, il oubliait tous ses sacrifices, toutes ses heures de travail supplémentaires, qui lui avaient permis d'accumuler ces quelques économies si sagement investies.

Son deuxième tour de force ne manque pas non plus d'intérêt. Il a maintenu pendant 37 ans une « run » de lait dans la ville de Trois-Pistoles. Comme le font toujours les Trappistes, Théodore II s'est levé à 3 heures pendant toute sa vie active, non pas pour chanter les « Matines », mais pour laver soigneusement le pis de ses vaches avant la traite. En somme, il voulait s'assurer lui-même d'une excellente désinfection, garantissant du lait de qualité.

Sous sa surveillance, suivait l'opération embouteillage dans des chopines et des pintes de verre que l'on fermait avec des bouchons de carton ciré. Ce faisant, il fallait respecter la meilleure hygiène de façon à éviter toute contamination par les microbes. Cela terminé, tous les contenants étaient placés dans la voiture à lait à l'intérieur de petits carreaux afin d'empêcher les bris.

La livraison était la dernière phase. Cette livraison faite à domicile relevait de l'entière responsabilité de Théodore II. Pensons aux escaliers mal foutus, pensons également aux escaliers glacés les jours d'hiver et pensons, enfin, au froid, aux bancs de neige et aux chemins mal entretenus ou pas entretenus du tout. Et tous les matins, il devait se taper la même besogne éreintante. C'était là un défi de taille et il l'a relevé pendant toutes ces années.

Malgré certains côtés agaçants de sa personnalité, M. D'Amours s'est montré un citoyen de classe qui a attiré l'attention et l'admiration de la population et dont la réputation dépassait les frontières de Trois-

Pistoles. Voilà pourquoi, il m'a fait plaisir de vous le présenter.

J. Théo. D'Amours

Épris de liberté et d'aventure, J. Théo. D'Amours n'a jamais pu respirer à l'aise dans l'ambiance asphyxiante et contraignante du foyer paternel. Il n'a jamais manqué d'amour, de respect et d'admiration pour les siens, mais sa nature l'a toujours poussé à voler de ses propres ailes, à rechercher des horizons nouveaux, bref à prendre les décisions que lui dictait son tempérament.

Il a donc travaillé quelque temps comme caissier à la Banque Canadienne Nationale. Puis il est sorti du giron familial en s'éloignant de Trois-Pistoles. Après avoir acquis un camion, il est allé travailler au barrage de la rivière Shipshaw, l'un des plus gros chantiers de l'heure, situé près de la ville d'Arvida au Lac-Saint-Jean.

Je me souviens très bien de lui à ce moment-là. Plus jeune que lui de 7 ou 8 ans, j'en faisais mon idole. Je le vois encore. Grand, noir, volubile, confiant, serein, optimiste, énergique, il mordait dans la vie. Et il n'a pas changé jusqu'à sa mort en 1998. Comme il est rare dans ces années-là que des jeunes quittent la maison, d'aucuns ne se sont pas gênés pour dire qu'il faisait fausse route et qu'il aurait beaucoup mieux fait de rester chez lui pour devenir un bon cultivateur.

De bouche â oreille, le jugement s'est véhiculé rapidement : « le noir à Todore » a fait une coche mal taillée. Et de là à le considérer comme le mouton noir de la famille, il n'y a qu'un pas. Théo ne s'en est pas fait pour autant. Il n'a rien changé à son comportement, à sa façon de voir les choses. Il n'a jamais eu le sentiment d'être devenu une brebis galeuse même s'il entendait chuchoter à son passage.

Les cancans ne l'ont pas dérangé et il a poursuivi sa route comme il l'entendait. Bientôt, une occasion intéressante s'est offerte à lui. C'est ainsi qu'il a fait l'acquisition d'un garage, « le Service Rioux ». Peu après, il a réussi à obtenir une franchise « Chrysler – Plymouth », qu'il a exploitée avec plaisir et succès pendant une trentaine d'années avant de prendre une retraite bien méritée.

Au début des années 40, il a convolé en justes noces avec Yvette Jetté, une fille de la Ville, une fille instruite et cultivée qui est vite devenue pour lui une compagne admirable. Cette femme intelligente l'a secondé dans toutes ses activités, atténuant doucement ses propos, freinant en souriant ses enthousiasmes débordants, tout cela sans briser ses élans; sans contrecarrer ses plans.

Théo. a vraiment aimé cette femme-là, faite sur mesure pour lui, même si leur formation et leur caractère paraissaient si différents. En fait, ces deux personnes se sont complétées et entraidées dans leurs projets respectifs, se répartissant les tâches selon les capacités et les compétences de chacun.

Théo. s'est avéré un gai luron toute sa vie. Quand on travaille, disait-il, il faut être sérieux. C'est vrai. Mais, il n'est pas défendu de rire et de s'amuser pendant ses loisirs. En dehors des heures consacrées au succès de son entreprise, il s'est improvisé jardinier, cuisinier, chasseur, pêcheur, hôte, organisateur, boute-en-train au besoin et que sais-je encore!

Pour lui, le jardinage a été un passe-temps, une distraction et une évasion nécessaires à l'oubli de ses tracas. Que de connaissances et d'expériences il avait accumulées au cours des ans! Bien des apprentis jardiniers ont profité de ses judicieux conseils. Beaucoup de ses amis ont reçu des cadeaux de fleurs, de fruits et de légumes.

Comme hôte il n'a pas eu son pareil. Toujours accueillant et de bonne humeur, il savait détendre l'atmosphère et mettre tout le monde à l'aise. Puis, une fois installés à la table, ses invités se régalaient de mets qu'il avait cuisinés lui-même selon des recettes de son cru.

Dans les excursions de chasse et de pêche, il a toujours été le premier debout pour préparer le petit déjeuner. Premier aussi à sortir du camp pour s'en aller à la recherche du gibier. Dans sa très grande hâte, il lui est arrivé de tuer un cheval croyant bien qu'il s'agissait d'un orignal. Imaginez tout ce qu'un tel geste lui a valu de taquineries et de railleries.

Théo. s'est vite manifesté comme un organisateur hors-pair. On a parfois dit de lui qu'il était une grande gueule. Peut-être. Mais il en aurait fallu davantage de grandes gueules comme la sienne : des gueules qui parlaient, mais surtout des gueules qui agissaient pour faire avancer les choses et travailler au bien de tous.

Il a été un homme d'action, généreux de son temps, voire de son argent. Il a initié des levées de fond pour des œuvres sportives, sociales et religieuses. Il a organisé des sports d'hiver et d'été, en passant par le hockey, le baseball, la balle-molle et les festivals. Il s'est avéré un pilier de clubs sociaux. Bref, pendant toute sa vie, il s'est manifesté un rouage important, même nécessaire au bien-être des gens de Trois-Pistoles et que sais-je encore!

Quand il décidait de mettre un projet en marche, il se trouvait vite des appuis d'amis qu'il convainquait en un tour de main. Lorsqu'il s'approchait de toi et qu'il t'appelait « Ti-gas », tu étais fait. Il t'embarquait dans son système et tu devenais un chaînon de la chaîne. En fait, toute son existence, il a été un meneur d'hommes, enthousiaste, intense et exigeant.

C'est vrai qu'il a été exigeant. Cependant il donnait le ton en travaillant plus que quiconque et en se réservant les tâches les plus difficiles. Son cri de ralliement était fort simple : « Les gars vous êtes capables ». Le suivre était un exploit. Le précéder, c'était presque impossible. Mais il était loin d'être un dur. Toute sa vie, il a fait preuve de beaucoup de compréhension et s'est montré sensible aux malheurs des autres. D'un rien les larmes lui montaient aux yeux.

J'ai été proche de Théo. quand tous les deux nous avons pris de l'âge. Je l'ai estimé, je l'ai admiré, j'ai envié son sang-froid, son entregent, son élan et son optimisme. Je suis assuré qu'il a été un atout de premier plan dans la communauté de Trois-Pistoles : c'est pourquoi, il m'a fait plaisir de lui rendre cet hommage posthume et de vous le faire connaître comme faisant partie de l'élite des D'Amours.

Comme son père Théodore II, J. Théo. s'est affirmé au milieu des ses concitoyens. Les deux ont réalisé leur objectif de vie, tout en étant des modèles de travail et de persévérance pour les gens de leur entourage et pour tous les citoyens de Trois-Pistoles et de la région.

Jean-Marc D'Amours d.d.s.

Tant va la bouteille à l'eau qu'elle finit par trouver preneur

Par Réal D'Amours

Louis D'Amours est originaire de Rivière-du-Loup. Il enseigne l'anglais à l'école secondaire Sacré-Cœur de Granby. Il est le petit-fils de Mazonod D'Amours et le fils de Raymond D'Amours. Il a un frère, François, propriétaire du magasin Télévision Rivière-du-Loup et une sœur, Marie-Pierre, avocate pour le Mouvement Desjardins.

Marié, il a une belle petite fille, Marie Félixe. Depuis 4 ans, à chaque été, il se rend, presque religieusement, au quai de Gros-Cacouna ou au port de Québec.

Sa mission : confier au capitaine d'un bateau, environ 150 bouteilles de plastique. Ces bouteilles contiennent des messages écrits en anglais par ses élèves. En offrant une autre bouteille, celle-là de Cognac, au capitaine du cargo, il s'assure que celui-ci jettera à la mer, lorsqu'il sera au large de Terre-Neuve, les précieuses bouteilles de plastique qui dériveront par la suite dans l'Atlantique en espérant trouver preneur.

Louis D'Amours explique qu'il a eu l'idée des «bouteilles messages» afin de stimuler ses élèves en difficulté d'apprentissage. Dans une rédaction écrite en anglais, les élèves parlent d'eux–mêmes et posent 5 questions à l'intention de celui ou de celle qui trouvera la bouteille venant du Canada. Parmi les 150 bouteilles larguées en mai 97, une première réponse est finalement arrivée à Granby, dix mois plus tard… La bouteille ayant franchi 2600 kilomètres a été retrouvée sur les berges de Skaro, au Danemark. Puis à l'automne de l998, une seconde réponse, cette fois-ci de la Bermude… Les enfants étaient fous de joie , précise Louis. L'une des réponses les plus touchantes, selon l'instigateur de ce projet, venait de Peggy's Cove Nouvelle-Ecosse, en mars l999. La bouteille a été retrouvée durant les recherches des débris du vol de la SwissAir .

Selon Louis D'Amours, ce projet contribue à modifier l'attitude de ses élèves, face à l'apprentissage de

l'anglais . Au début de l'année , ils me demandent tous à quoi ça sert d'apprendre l'anglais. Avec le projet « bouteille à la mer » je leur démontre clairement que l'anglais est une langue universelle.

A ce jour, Louis D'Amours et ses élèves ont mis 600 bouteilles à la mer. Ils ont obtenu 57 réponses. Comme cadeaux de Noël 2000 , les élèves de Monsieur D'Amours ont reçu onze nouvelles réponses de gens du Portugal, de l'Espagne et de Brest, en France. Fait inusité, un Espagnol a recueilli à lui seul 3 bouteilles. Mais ce n'est pas la quantité de réponses qui est importante, c'est l'effet positif que l'expérience produit chez ses élèves.

Au mois de juin prochain, Louis D'Amours apportera une nouvelle cargaison de bouteilles au port de Québec. Il sera une fois de plus accompagné de quelques-uns de ses élèves les plus méritants et le manège se répétera ainsi pour la 5e fois avec comme récompense, la visite d'un super pétrolier.

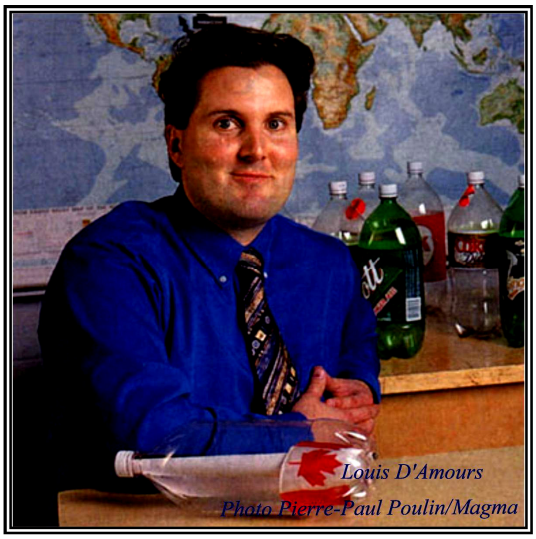

Louis D'Amours
Photo Pierre-Paul Poulin/Magma

Sur un air connu : Tant la bouteille va à l'eau qu'elle finit par trouver preneur ! Félicitation!

Vignette : Louis D'Amours avec l'aimable autorisation du magazine Maclean's.

Mathieu d'Amours, sieur de Chaufours, à Québec en Place Royale.

Par Pierre Provost

Le 13 octobre 1651, trois vaisseaux, en provenance de France, jetèrent l'ancre devant la très jeune ville de Québec, créée 43 ans plus tôt, en 1608, par Samuel de Champlain.

Ces trois vaisseaux sont: Le Saint-Joseph, la Vierge et le troisième est un vaisseau hollandais. Toute la ville est en ébullition pour deux raisons : la première est que ce sont sans doute les derniers navires à venir dans la colonie avant l'hiver qui s'annonce : la seconde est la venue du nouveau Gouverneur de la Nouvelle-France, Monsieur Jean de Lauzon, qui est à bord de l'un de ces vaisseaux. Outre son rôle de Gouverneur, il vient aussi comme président de la Compagnie des Cents Associés.

Parmi ces passagers, il y a aussi Mathieu d'Amours de Chaufours, jeune militaire de 33 ans, qui accompagne son beau-frère Louis-Théandre Chartier de Lotbinière et sa soeur Élisabeth d'Amours, épouse de Lotbinière. Ce dernier a dû convaincre son jeune beau-

frère de venir s'installer en Nouvelle-France en lui faisant miroiter tout le potentiel de la jeune colonie. Il en sait quelque chose, car il y est déjà installé depuis 1646 et a développé un fructueux commerce de pelleterie.

On présume que de Lotbinière a dû jouer d'influence auprès de Lauzon car Mathieu d'Amours est nommé major de Québec dès son arrivée. Signalons que le Gouverneur de Lauzon est parent de Michel de Lauzon époux d'Élisabeth d'Amours, tante de Mathieu qui a dû aussi intervenir en faveur de son neveu. Les liens familiaux sont serrés et la colonie est très petite. De Lotbinière est en lien d'amitié avec Nicolas Marsolet, célèbre interprète auprès des autorités des langues amérindiennes et grand ami de ces derniers, avec qui il vit depuis son très jeune âge. De Lotbinière a dû introduire Mathieu chez les Marsolet, car quelques mois après son arrivée, ce dernier prend pour épouse, Marie Marsolet. Il a fallu que Mathieu influence positivement son futur beau-père et sa future épouse car il a 19 ans de plus que la jeune Marie, ce qui n'a pas empêché l'union qui est célébrée le 30 avril 1652. Marsolet est généreux envers les nouveaux époux car dans leur contrat de mariage, il leur offre le gîte et le couvert pour une période de trois ans en plus d'autres avantages.

Malgré cette générosité, Mathieu d'Amours cherchait à s'installer. Dès 1653, il acquiert une terre à Beaupré, grâce à un prêt de 400 livres des Pères Jésuites. Un an plus tard, il échangeait cette terre, trop loin de Québec, pour une terre à Cap Rouge. Mais malgré l'achat de ces propriétés, Mathieu n'avait toujours pas de résidence à lui et sa famille commençait à s'agrandir; d'abord avec la venue de Nicolas né en 1653 mais décédé quelques jours plus tard. Louis naquit en 1655 et Mathieu en 1657.

C'est son beau-père qui acquiert à la Basse-Ville, à la Place Royale, un emplacement et une maison double de Raymond Paget sur la rue Sous-le-Fort, au coin de la rue Notre-Dame et donnant à l'arrière sur la rue Cul-de-Sac. En 1657, Mathieu achète de son beau-père le tout, la maison et son emplacement, pour la somme de 500 livres. La maison mesure vingt-trois pieds et demi sur quarante pieds. Le lot porte aujourd'hui le numéro 2288 sur le cadastre de la Basse-Ville de Québec. La maison comportait: "deux corps de logis consistant en une chambre basse ayant cheminée, avec chacune une cave en dessous et un grenier au-dessus; au bout il y avait une boutique en appendice et une galerie derrière."

C'est dans un milieu entouré d'hommes d'affaires, de commerçants et de négociants que se retrouvent Mathieu D'Amours et sa famille. Par exemple, Claude Charron de la Barre, riche négociant qui se fit construire une maison de pierres à deux étages pour y loger son magasin et sa famille. Il est situé juste en face de la résidence de Mathieu D'Amours sur la rue Sous-le-Fort. Il a dû voir grandir les enfants de Mathieu et de Marie, dont la jeune Élisabeth d'Amours née en 1658, la même année que la construction de sa propriété. Devenu veuf, il épousera Élisabeth en 1684, alors qu'il sera âgé de 63 ans et cette dernière de quinze ans

et demi. Elle ne sera pas la seule enfant à s'installer près de ses parents. Bernard, né en 1667, s'installera lui aussi à deux pas de ses parents. Mathieu demeura toute sa vie durant, dans cette résidence de la rue Sous-le-Fort. Il obtint les charges les plus prestigieuses telles: marguillier à l'église Notre-Dame, pour laquelle il organisa la fonte de la première cloche fabriquée en Nouvelle-France; major de Québec et commandant d'un camp volant composé de vingt Français et de trois cents Amérindiens, puis lieutenant en 1685, seigneur de Matane et membre du Conseil Souverain en 1663 jusqu'à sa mort survenue en 1695. C'est ce qui explique, en partie, pourquoi il n'a jamais pu s'éloigner très longtemps de Québec : sa charge de conseiller exigeant régulièrement sa présence. À sa mort, il fut inhumé dans le caveau de l'église paroissiale de Québec, le 9 octobre 1695.

Sa veuve, Marie d'Amours de Chaufours continua à habiter la rue Sous-le-Fort avec sa fille Marguerite. Au mariage de celle-ci en 1698, Marie songea à partir et accepta finalement d'aller vivre en 1700 avec sa fille Marie-Jacquette, épouse d'Étienne Villedonné. Elle loua la maison de la rue Sous-le-Fort. L'épreuve l'attendait à Montréal. Ses trois filles, Geneviève, Marguerite et Élisabeth furent toutes les trois emportées par une violente épidémie de petite vérole en 1703. Marie d'Amours demeura à Montréal chez son gendre Villedonné pour s'occuper des ses petites-filles et maintint la location de sa maison de la Basse-Ville de Québec. Elle s'éteignit en 1711 à l'âge de 73 ans. Comme elle s'occupait encore de ses petits-enfants mineurs, c'est son gendre Villedonné qui devint tuteur de ceux-ci. Il continua de louer la maison de Québec. En 1713, il trouva un acheteur pour une partie de la maison en la personne de Guillaume Le Duc qui en offrit 850 livres. La vente se déroula le 10 novembre. L'autre moitié de l'emplacement fut vendue à Pierre du Roy. La maison quittait ainsi le patrimoine familial des d'Amours à la Place Royale de Québec. On peut toujours visiter ce site sur la rue Sous-le-Fort où aujourd'hui un magasin de souvenirs amérindiens a pris place.

Je me suis particulièrement intéressé à cette maison de Mathieu d'Amours car il devint voisin de mon ancêtre Martin Prévost, qui avait sa maison contiguë de celle de Mathieu d'Amours, au moment de son achat en 1657. Il fallut attendre 320 ans pour que des descendants de chacun d'eux, Pierre Provost et Andrée d'Amours, unissent leur destinée en 1977.

Pierre Provost.

Source: D'Amours, Albert. Mathieu d'Amours, sieur de Chaufour, et ses descendants. Volume 1. 1651-1800. Les Pères Eudistes. Charlesbourg. 1974. 254pp.

***Vous êtes priés** d'informer le trésorier concernant tout changement dans vos coordonnées. (Adresse, numéro de téléphone etc.) Si vous omettez de le faire, nous serons dans l'impossibilité de vous faire parvenir ce qui vous revient de droit. Utilisez l'adresse de l'Association des familles D'Amours inc.*

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Les armoiries

Par Angèle D'Amours

Origines

Il faut remonter à l'Antiquité pour situer les éléments qui sont à l'origine des armoiries. Dès cette époque, les guerriers peignent ou sculptent des emblèmes sur leurs boucliers ou leurs cuirasses. Ces ornements n'ont pas encore un caractère exclusif, permanent ou héréditaire mais servent à se faire reconnaître lors des combats puisque le visage du combattant est caché par le heaume, sorte de casque enveloppant la tête et le visage (fig. 1). Avec le temps et l'évolution des armures, l'emblème prend d'autres formes, adopte peu à peu un caractère héréditaire et étend sa symbolique aux possessions de la famille.

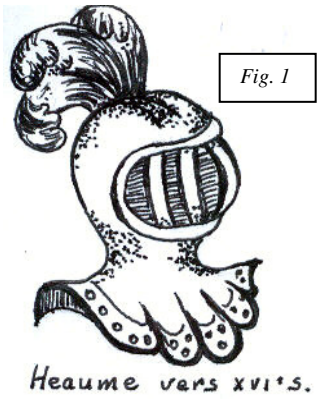

Fig. 1

Au XIV^e^ siècle, l'armure en plaques remplace le haubert en mailles d'acier (fig. 2) rendant caduque l'usage du bouclier. Les armes changent donc de support et se retrouvent sur la cotte d'armes, sur les hausses des chevaux et même sur les portes des demeures seigneuriales, bourgeoises et autres. Les sceaux qui servent à valider les actes écrits deviennent aussi un support important des armes qui gagnent en popularité. En France, l'usage du sceau

Fig. 2

va même brouiller les règles, car tous ceux qui ont à faire des transactions écrites peuvent s'en procurer, réplique du blason, et il devient impossible de distinguer celui du roturier, du marchand, du bourgeois de celui du noble. On va donc tenter de faire le ménage.

Naissance de l'héraldique

Depuis le XIII^e^ siècle, un personnage va peu à peu s'imposer et créer ce que l'on peut appeler la science de l'héraldique. Il s'agit du héraut. Son rôle est d'abord modeste et plutôt social. Il annonce les arrivants aux combats et fait un peu la police lors de ces rencontres épiques. Au XIV^e^ siècle, ses fonctions vont évoluer rapidement. Il deviendra arbitre et juge de nobles et ambassadeur. On finira par le recruter dans la noblesse. Au XV^e^ siècle, les hérauts, nommés par leur souverain, sont des « gens instruits et de

bonnes conditions qui ont dû suivre plusieurs étapes et parfaire leurs connaissances de tout fait de noblesse et de droit d'arme ». Il leur appartient de vérifier les titres, de corriger les fautes et erreurs que peuvent contenir les écus et timbres soumis, de trancher des questions de priorité, voire de composer des armoiries pour ceux qui n'en ont pas. Ainsi, ces personnages érudits en matière de blason créent l'héraldique avec code et règles précises et ma foi très compliquées. En Angleterre, son rôle est bien respecté mais en France, il tombe en désuétude si bien que Louis XIII est amené en 1615 à créer un nouvel office de juge d'armes de France : le conseiller du roi. Celui-ci a pour mission de corriger les armoiries contraires aux règles, de juger les différents élèves en matière héraldique et de délivrer des confirmations d'armoiries aux nouveaux intéressés. L'office tombe entre les mains d'Hozier et demeure héréditairement dans cette famille jusqu'à la Révolution qui en supprime la charge. En 1696, Louis XIV crée des juridictions héraldiques qui obligent toutes les personnes ayant des armoiries à les faire enregistrer. L'objectif étant d'augmenter les revenus du fisc, il oblige également les personnes capables de porter des armoiries à s'en faire délivrer. Après avoir aboli la féodalité en 1790 et tout ce qui venait avec, Napoléon crée une nouvelle noblesse et restaure en quelque sorte l'héraldique. Depuis, selon le droit en vigueur en France, l'usage des armoiries est licite et libre et relève du domaine privé. Toute personne peut se composer des armoiries à condition de respecter certaines règles.

Quelques règles en usage jadis

La science et l'art héraldique qui s'étendent bien au-delà de la France doivent répondre à des règles strictes et complexes. L'écu, bouclier du combattant, évolue dans sa forme et sa taille passant d'utilité militaire à objet esthétique. Parmi les nombreuses formes utilisées, retenons les plus usuelles, soit l'écu français ancien, l'écu en accolade

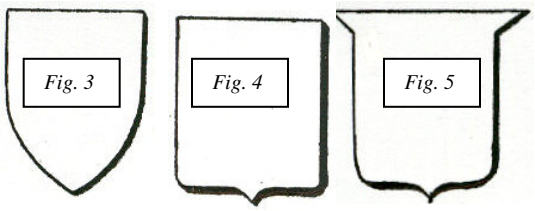

qui s'apparente à l'architecture du XV^e^ siècle et l'écu noble anglais (fig. 3-4-5). Le bouclier ancien est de bois peint ou recouvert de fourrure ou de métal argenté ou doré. L'héraldique utilisera un petit nombre d'émaux : l'azur (bleu), le gueules (rouge), le sable (noir), le sinople (vert), et parfois le pourpre, l'orangé et la couleur chair ou carnation. Ces émaux ainsi que les fourrures sont représentés par différents effets graphiques : l'argent par un champ nu (blanc), l'or par un pointillé, l'azur par des lignes horizontales, les gueules par des lignes verticales, le sinople par des diagonales de dextre à senestre, le sable par des hachures verticales et horizontales croisées. L'hermine et le vair (fourrures) présentent des motifs qui leur sont propres. Une règle générale veut qu'il n'y ait jamais métal sur métal ni couleur sur couleur. Un langage complexe décrit les composantes de l'écu et je vous en fais grâce. Rappelons seulement que le côté dextre est à notre gauche et le côté senestre à notre droite, que le centre de

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

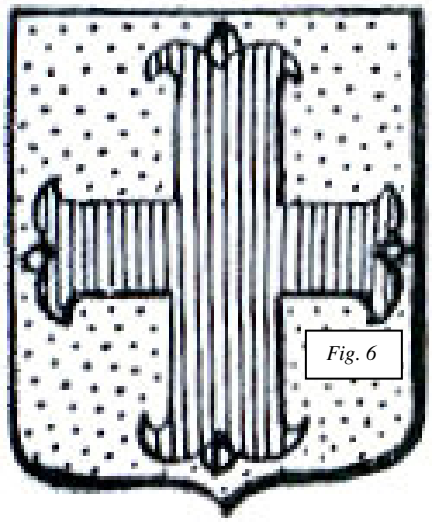
Fig. 6

l'écu est le cœur ou abîme, le haut le chef et le bas la pointe. Lorsque bien dessiné, le blason figure avec son ombre en bas et à senestre. Les figures, pièces ou meubles qui occupent le champ, ne sont pas disposées au hasard et se décrivent dans un langage savamment compliqué. Exemple : d'or à la croix grecque hendée de gueules, recerclées et fourchetées (fig. 6). Ces figures ou meubles sont soit artificielles (tours, châteaux, épée …) soit naturelles (humaine, anges, animaux …) et s'ajoutent aux partitions et aux attributs (lignes, bordures …).

Bien que des éléments extérieurs souvent exagérés par la fougue des artistes nous semblent omniprésents, c'est l'écu qui est le plus important. Mais ces ornements n'en m'ont pas moins leurs règles et exigences. Ils indiquent les dignités, fonctions et rang des utilisateurs. Le timbre est une coiffure (heaumes, couronnes, mître) et se place au-dessus de l'écu. Les supports sont des figures qui soutiennent l'écu. Les cris et devises s'inscrivent sur un listel ou une banderole et sont placés en haut du cimier pour le cri et en bas de l'écu pour la devise.

Le droit des armoiries

Les armes, comme les noms, sont un moyen d'identification et font objet d'un droit patrimonial. On a vu que le souverain pouvait en concéder mais règle générale, les familles les composent à leur gré. Le chef de famille en a seul pleine jouissance. De son vivant, les enfants, même l'aîné, doivent les briser pour en faire usage. Les filles n'ont pas cette obligation ne portant pas les armes en général. Si le chef de famille n'a pas de descendant mâle, il peut les transmettre à un héritier institué sinon on l'enterre avec ses armes. Les femmes mariées usent du mi-parti : moitié dextre écu du mari, moitié senestre armes du père. La veuve entoure ses armes d'une cordelière. Les bâtards reconnus portent les armes brisées de leur père. La perte d'honneur peut entraîner une altération diffamatoire et au temps de la chevalerie, on peut perdre ses armes au profit du vainqueur. De nos jours, il est toujours interdit d'usurper un blason mais tout individu ou organisme peut se donner des armoiries bien qu'il soit conseillé de prendre conseil auprès d'experts.

La Nouvelle-France

En Nouvelle-France, la noblesse a été constituée par les familles nobles venues de France. Une dizaine de familles canadiennes auraient reçu leurs armoiries au pays : soit des fonctionnaires, des officiers et quelques soldats des divers régiments. Jusqu'en

1760, la colonie se soumet aux mêmes règles que celles établies en France. La prise du Canada par l'Angleterre va porter un dur coup à la noblesse d'ici bien que le traité de paix garantisse les coutumes françaises. Peu à peu, les titres et privilèges s'effacent pour disparaître complètement en 1854, année où le Parlement canadien donne le coup de grâce au régime féodal. L'intérêt semble cependant reprendre de l'ampleur avec certaines recherches généalogiques qui amènent plusieurs familles à renouer avec les armoiries des ancêtres ou à vouloir en créer de nouvelles à l'image de leur organisme. À l'heure actuelle, l'enregistrement ou la concession d'armoiries relèvent de l'Autorité héraldique du Canada. La demande doit s'adresser au Héraut d'armes du Canada qui aura à évaluer la demande avant d'en recommander l'acceptation au chancelier d'armes. Des frais sont rattachés à ces démarches.

Les armoiries de Mathieu, sieur de Chauffour

Les D'Amours, famille du Perche que l'on retrouve au XV^e^ siècle en Anjou, Sgr. du Serrin et de Soujay portaient « d'argent au porc-épic de sable ». Les D'Amours de Courcelles en Normandie brisèrent cet écu d'un lambel de gueules en chef (un lambel rouge en haut de l'écu); tandis que les D'Amours de Paris, issus postérieurement de la branche aînée, le chargèrent de trois clous de sable (noirs) en pointes. Le Ms. Franc. 14468 lit ainsi ces armes : « d'argent à trois clous de la Passion de sable surmontés d'un porc-épic de même » (fig. 7). Ce qui se traduit ainsi : sur un fond argent, trois clous surmontés d'un

Fig. 7

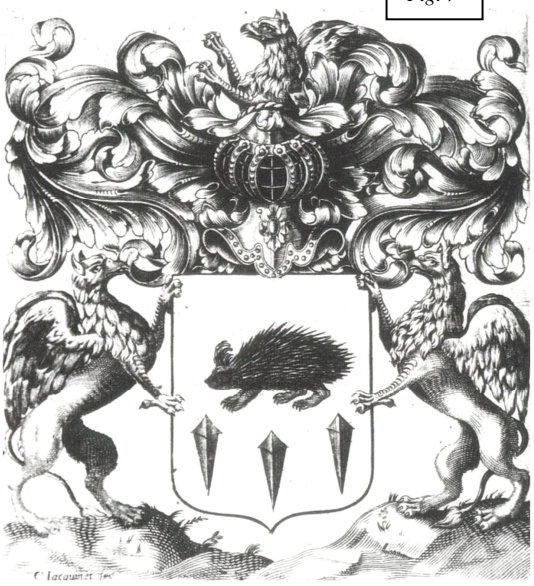

porc-épic noir. La branche parisienne semble remonter à Mathurin D'Amours, époux de Marguerite Bridée, seigneur du Serrin en 1450. Ce Mathurin est l'ancêtre de Louis, père de Mathieu. Louis, cadet de la famille, brisa ces armes d'un lambel et blasonna « d'argent au porc-épic de sable accompagné en chef d'un lambel et en pointe de trois clous de même ». Ce qui devrait se lire comme ceci : sur fond argent un porc-épic noir accompagné en haut d'un lambel et en bas de trois clous également noirs.

Rappelons que les armoiries étaient comme le nom, l'objet d'un droit patrimonial dont le chef de famille avait la pleine jouissance et qui était transmissible héréditairement à l'aîné. Du vivant de leur père, les enfants, même l'aîné, devaient introduire dans les armes paternelles dont ils faisaient usage une différence dite brisure. Les bâtards reconnus garçons ou filles devaient briser les armoiries de leur père soit d'une bordure mais le plus

souvent d'une traverse ou un filet en barre (fig. 8 et 9). Puisque Mathieu est l'enfant naturel de Louis D'Amours, il y a lieu de croire qu'il aurait dû se

Fig. 8

Fig. 9

soumettre à ces règles. Or, à son arrivée en Nouvelle-France en 1651, onze ans après le décès de son père, il pavoise « d'argent au sanglier de sable accompagné en chef d'un lambel de gueules et, en pointe, de trois fers de lance rangés en fasce ». Vous remarquez que le lambel noir est maintenant rouge, que le porc-épic se change en sanglier et que les clous sont devenus des fers de lance fig. 10. Ce qui fait des armoiries, somme toute, assez personnelles pour notre ancêtre. Mathieu D'Amours, sieur de Chauffour, obtient confirmation de ses lettres de noblesse le 10 décembre 1668.

Fig. 10
Clou Fers de lance

Les armoiries de Mathieu ne figurent pas dans l'Armorial du Canada français. Cela surprend beaucoup vu les titres et le rôle qu'il a joué en Nouvelle-France. L'Association des familles D'Amours n'a pas pour l'instant l'intention de se faire concéder des armoiries. Nous croyons louable de faire connaître et d'intégrer celles de notre ancêtre à nos faits et gestes et cela dans le respect de ses appartenances.

Malgré la longueur du texte, peu de choses ont été dites du monde complexe de l'héraldique. J'espère malgré tout avoir chatouillé votre curiosité sinon avoir satisfait de petites interrogations. La plupart des renseignements fournis dans cet écrit proviennent d'une bibliographie puisée dans le fonds André D'Amours (voir article).

Lexique

- *Armes : Marques distinctives sur un écu.*
- *Armoiries : L'ensemble des armes dont l'écu, les figures qui la meublent et tous les éléments qui l'entourent.*
- *Écu : Ancien bouclier, corps des blasons.*
- *Écusson : Petit écu souvent employé comme meuble.*
- *Meubles : Nom héraldique des objets ou figures de toutes sortes sur les armoiries.*
- *Héraldique : Science ou art se rapportant à la connaissance ou à l'exécution des règles selon lesquelles les armes doivent être réalisées ou décrites.*
- *Blason : Énonciation des armoiries. On ne doit pas dire blason pour écu ou armes.*
- *Dextre : Terme pour indiquer le côté droit, qui pour ce qui regarde les armoiries, se trouve à gauche du spectateur.*
- *Senestre : À gauche de l'écu mais la droite du spectateur.*
- *Fasce : Pièce (s) posée (s) horizontalement.*
- *Lambel : Pièce consistant en une traverse horizontale, à laquelle sont suspendues des pièces triangulaires nommées pendants.*

- Fer de lance : Forme représentant la pointe d'une lance.
- Clou : Forme plus allongée et losangée.

Bibliographie

- Le Blason par Geneviève D'Haucourt et Georges Durivault, Que sais-je. Presses universitaires de France, 1949.
- Précis d'héraldique par Théodore Veyrin-Forrer, Larousse Paris VI[e], 1951.
- Armorial du Canada français, par E-Z Massicotte et Regis Roy, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1915.
- Mémoires de la société généalogique Canadienne Française D'Amours (Archange Godbout, O.F.M.) Vol. VI - no 3, juillet 1954. pages 114 à 119

Le Renommé, *de La Rochelle, 250–300 tonneaux; le propriétaire Pascaud Frères, fit l'aller-retour La Rochelle – Québec en 1736-37 avec le capitaine Joseph Damour de Fresnaye; s'échoua sur l'île d'Anticosti le 14-11-1736 et fut déclaré perdu le 26-8-1737.*

La saga d'une généalogie

(suite)

ParLaurent D'Amours (Courberon)

« Ton histoire est une épopée… »

« Une caractéristique intéressante d'une bonne généalogie consiste dans le fait qu'elle ne se limite pas à une énumération « aride » de baptêmes, de mariages et de sépultures, mais qu'elle apporte des notes historiques très intéressantes sur nos ancêtres dont ceux qui ont été impliqués et/ou mêlés aux aventures héroïques des fondateurs de notre pays… » (inspiré d'une préface de Gabriel Drouin)

Animé par la motivation suscitée par la déclaration pré-citée, je poursuis cette chronique en livrant aux lecteurs et aux lectrices un « condensé » des ouvrages généalogiques acquis antérieurement, y compris, (en ajout) la description sommaire des démarches encourues jusqu'à récemment.

L'ensemble des récits découlant d'actions échelonnées au-delà d'un demi-siècle devrait, j'ose espérer, suffire pour expliquer le choix du titre de cet ouvrage…

Comme nous l'avions déjà mentionné, la première généalogie d'importance, laquelle nous a été accessible, fut celle publiée en 1943 par l'Institut Généalogique Drouin. Ont suivi :

- *Monographie de Matane, par l'Abbé Antoine Gagnon. (Obtenue en 1946)*
- *Bref aperçu historique sur la famille D'Amours, par Robert Pichette, de la Société française*

d'héraldique et de sigillographie. (Edmunston, N. B., 1953)

- *The D'Amours family in Canada and other pioneer families of New France: par Marbey D'Amours Colburn/Hornstein, Escanaba, Michigan, U.S.A., 1961, reçu comme cadeau de Noël en 1970.*
- *Mathieu D'Amours sieur de Chauffour et ses descendants, Vol. I, par : Père Albert D'Amours, C.J.M., 1974.*
- *A Genealogical History (600 years) of D'Amours, Courberon, Colburn (1400-1982) in France-Québec-Acadia-Wisconsin by: Florence Colburn Wilterding and Ralph Marshall Colburn Decatur, Illinois, U.S.A., 1982*
- *The D'Amours de Louvière in France, Canada and Louisiana, Vol. 1, 1987 Compiled by: Sheila Marie Louviere Sachitano and, Donald Paul Louviere.*
- *Les Vol. II et III ont été publiés assez rapidement N. B. Ils sont présentement conservés aux archives de notre « association » à Trois-Pistoles.*
- *Le livre des D'Amours du monde entier (..?) par : Héritage familial Halbert, 1995.*

En plus de ce qui précède, j'ai accumulé au cours des ans, une quantité de brochures, de textes et de découpures ayant trait aux activités généalogiques. Cependant, mon propos n'est pas d'élaborer outre mesure au point que cela devienne fastidieux et/ou ennuyant pour les lecteurs. J'aimerais quand même ouvrir une parenthèse, à partir de l'an 1984, pour exposer une période particulièrement difficile concernant les efforts de plusieurs pour constituer une façon tangible de réaliser une généalogie plus complète et à la satisfaction du plus grand nombre d'intéressés/es.

Donc, dès les débuts de 1984, j'ai poursuivi une correspondance avec Ruth et Ralph Colburn de « Hile », Wisconsin, U.S.A., en vue d'une possibilité d'entreprendre des négociations avec les Pères Eudistes de Charlebourg QC, dans l'éventualité que quelqu'un puisse prendre la relève du défunt Père Albert D'Amours, dans le but avoué de publier le Vol. II de son œuvre généalogique.

Après avoir obtenu rendez-vous au Monastère des Eudistes, en date du 19 février 1984, munis d'une lettre de référence, mon épouse et moi y étions accueillis par le Père Custeau et le Frère Joseph comme représentants du « Provincial ».

Nous leur avons expliqué que la grande majorité des détenteurs du premier volume, y compris nos « cousins » des U.S.A., étaient anxieux d'obtenir leur copie du Vol. II tel que promis par le Père Albert depuis environ 10 ans.

Une permission spéciale fut alors obtenue et, depuis lors, chaque fin de semaine qu'il était possible de me libérer pour quelques heures, je me rendais au Monastère où l'on me confiait la clé de la bibliothèque et je me retrouvais dans le coin où étaient entassés, cabinets à filières, cardex, boîtes de carton contenant des piles de

photocopies de contrats, ainsi que des douzaines de chartes, de tableaux, etc.

C'était là la somme, le résultat apparent d'un vrai labeur de « moine » ou, si vous préférez, l'évidence d'un travail acharné, échelonné sur une période de plusieurs années.

Je vous fais grâce des détails de mes propres recherches dans cet amoncellement de références. Néanmoins, j'en ferai ressortir quelques faits saillants qui concernent plus précisément les buts et intentions de cette chronique.

Dans la correspondance du Père Albert, j'ai noté qu'il affirmait avoir rédigé 18 chapitres de son 2e volume.

J'ai cherché, encore cherché sans cependant trouver les fameux manuscrits …

Depuis le premier échange avec Ralph Colburn, il s'est trouvé de plus en plus de « cousins américains » souhaitant une correspondance assidue. La demande était forte et la « pression » augmentait, alors que durant ce laps de temps, le religieux qui était responsable des documents était gravement malade et pis encore, il est décédé avant que je puisse être informé que les manuscrits tant convoités étaient conservés dans la voûte du Monastère.

Au début de novembre 1985, le Père Custeau, ayant été désigné comme successeur du bibliothécaire défunt, me téléphona pour m'aviser que le « Provincial » pensait offrir en vente toutes les archives du Père Albert, au plus offrant, bien évidemment …

Suite à quelques négociations verbales, André D'Amours, un cousin et ami de Rivière-du-Loup, et moi-même, présentions une offre d'achat officielle en date du 19 janvier 1986. Après une valse d'hésitations, une réponse datée du 3 février nous parvint nous informant que la décision était reportée à la réunion périodique d'avril.

Une seconde lettre, celle-là datée du 23 avril 1986, nous avisait que notre offre n'était pas acceptée.

Essayez S.V.P. de vous imaginer un instant l'ampleur de notre déception. Après une analyse plus approfondie de tous les éléments entourant la teneur de notre offre, nous demeurions persuadés que cette offre était très raisonnable, compte tenu des circonstances.

Toujours est-il que quelque temps plus tard en 1987, on nous appelait à nouveau afin de rouvrir les négociations. Trop tard, Isidore. L'auteur de ces lignes terminait sa carrière d'aviateur avec un contrat de 2 ans et en avait plein les bras.

En août 1989, André m'a convoqué à Rivière-du-Loup pour rencontrer Ludger D'Amours, l'acquéreur précédent des archives qui nous concernaient. Après discussion, Ludger et André ont convenu d'un prix à leur satisfaction mutuelle.

André était devenu le nouveau propriétaire de tous les documents d'archives pré-mentionnés « volume no. 2 compris »; du moins, d'un bon nombre

de chapitres sous forme de brouillon/manuscrit. C'était un peu comme « la lumière au bout du tunnel »; d'autant plus qu'il flottait de nouveau dans l'air une rumeur à l'effet qu'il y aurait finalement la formation officielle d'une Association des familles D'Amours. En effet, cette fondation a été inaugurée à Trois-Pistoles par un groupe dynamique, lequel logiquement a établi le siège social de l'organisme au même endroit.

Les lettres patentes ont été obtenues et la Charte est entrée en vigueur le 6 mai 1996.

Depuis lors, il s'est produit un « beau geste » de la part d'André D'Amours, ce dernier ayant signé un protocole d'entente avec le C.A. de la fondation, afin que l'entière collection d'archives originant des travaux en généalogie du Père Albert D'Amours soit disponible au siège social de l'Association pour fins de « recherches et publications ». Aussi, un comité spécial a été formé suite à cet événement marquant. Les documents sont en voie d'être identifiés et reclassifiés en séquences logiques en même temps qu'inventoriés. De plus, les archives seront conservées dans des contenants neufs.

Alors, la saga n'est pas terminée mais elle s'approche beaucoup plus rapidement et d'une façon positive … de son apogée! Très important, le mouvement prend de l'ampleur, le nombre de membres en règle augmente d'une manière intéressante.

Aragon pourrait possiblement dire : « Enfin, aujourd'hui … le passé a un avenir ».

Laurent D'Amours (Courberon)
Cacouna

Recettes D'Amours

Par Mariette D'Amours de LaPocatière

Gâteau aux tomates vertes

3 - tasses de farine tout usage
2 - c. à thé de poudre à pâte
1 ¼ - c. à thé de soda
¼ - c. à thé de sel
1 - tasse d'huile végétale
2 - tasses de sucre
3 - œufs
2 - tasses de tomates vertes non pelées et hachées
1 - c. à table d'essence de vanille
½ - tasse de raisins secs
½ - tasse de cerises rouges confites et hachées

Glaçage au fromage à la crème

8 - oz de fromage à la crème
1 ½ - tasse de sucre à glacer
3 - c. à table de lait
zeste de 1 citron râpé

Battre les œufs, le sucre, très bien ajouter l'huile et les ingrédients secs en alternant avec les tomates et l'essence de vanille. Incorporer les raisins secs et les cerises.

Verser dans un moule, beurrer, enfariner et égaliser la surface. Cuire au four 50 à 60 minutes. Le moule doit avoir 8 pouces sur treize.

Glacer avec le glaçage que vous avez préparé quand le gâteau est froid.

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Le fonds d'archives André D'Amours

Par Angèle D'Amours

L'Association des familles D'Amours s'est enrichie dernièrement d'une quantité imposante de documents d'archives issus des recherches du Père Albert D'Amours, Eudiste. Dossiers généalogiques, contrats, manuscrits, récits historiques, photos et autres font partie d'un prêt généreusement consenti par M. André D'Amours, membre 214, homme d'affaires retraité connu et respecté demeurant à Rivière-du-Loup.

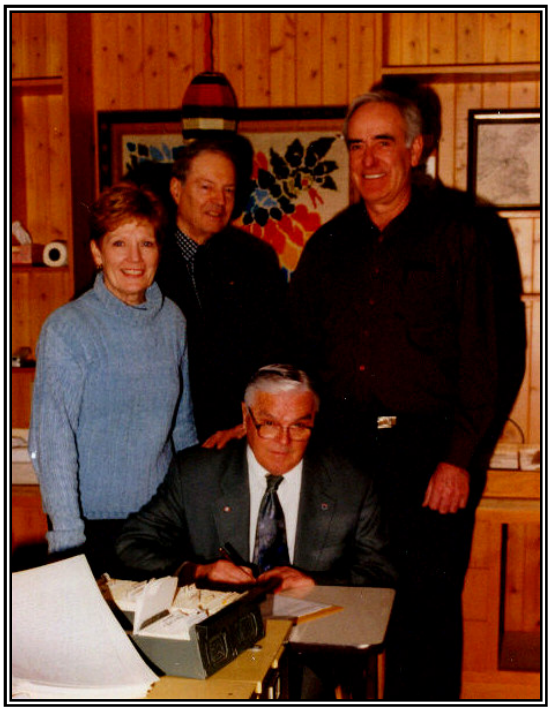

Signataires de l'entente
André D'Amours assis
son témoin Laurent derrière
à droite : Alcide qui signe su nom de l'A.F.D.A.
témoin Angèle
Photo : gracieuseté du Courrier de T.P.

Le 16 mai 2000, après quelques rencontres conviviales préalables, Laurent, Alcide et Angèle se retrouvent chez André pour signer une entente autorisant l'usage, la manutention, la

Comité de généalogie en compagnie
d'André D'Amours
De gauche à droite : Laurent, Francine,
Jean-Marc, Angèle, André, Anita et Alcide.
(Absent sur la photo Bernard)
Photo : gracieuseté du Courrier de T.P.

conservation des dits documents dans le but d'éditer, de rééditer, de publier travaux, brochures, volumes, articles en rapport avec la généalogie des familles D'Amours. L'apport de ces archives a forcé la création d'un nouveau comité chargé d'en faire l'inventaire et d'assurer le respect des engagements de l'entente. Anita P. D'Amours qui assumait déjà le rôle d'archiviste pour l'Association se voit maintenant entourée et secondée par Jean-Marc, Laurent, Alcide, Francine, Angèle et Bernard, tous D'Amours, qui, à l'exception de Bernard retenu par ses obligations professionnelles, se retrouvent presque chaque jeudi pour dépouiller ce précieux arrivage. Avec la collaboration et en association avec la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, nous avons obtenu récemment, grâce à divers programmes gouvernementaux subventionnés, la

permission d'engager deux personnes à mi-temps : l'une pour une période de trois mois, l'autre six, afin de répertorier, d'informatiser et de simplifier l'accès à certaines informations.

Présentement, nous occupons un local sur la rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles, gracieuseté des assurances et services financiers Promutuel (voir publicité). Bref, nous profitons de la générosité et du bénévolat de beaucoup de personnes dans ce dossier et ce simple merci semble bien pâle pour exprimer notre gratitude. L'entente de collaboration et d'échanges faite avec la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles est une preuve d'ouverture et d'entraide que nous apprécions grandement. Aussi, vous trouverez dans l'article de Laurent plus de détails concernant la préhistoire du fonds d'archives André D'Amours. Vous comprendrez pourquoi Laurent et André méritent un merci tout spécial. Monsieur André D'Amours a reçu un hommage spécial de l'Association pour son geste.

Angèle D'Amours

La vie quotidienne en Nouvelle-France au temps de Mathieu D'Amours

Par Réal D'Amours.

À l'occasion de notre assemblée générale du 21 mai 2000, à Québec, le célèbre historien Jacques Lacoursière a bien voulu partager généreusement avec nous ses connaissances de l'Histoire du Québec du début du 17e siècle.

Ainsi, je me permets de vous résumer quelques-unes de ses réflexions à la fois précises, étonnantes, tantôt sarcastiques, puis humoristiques.

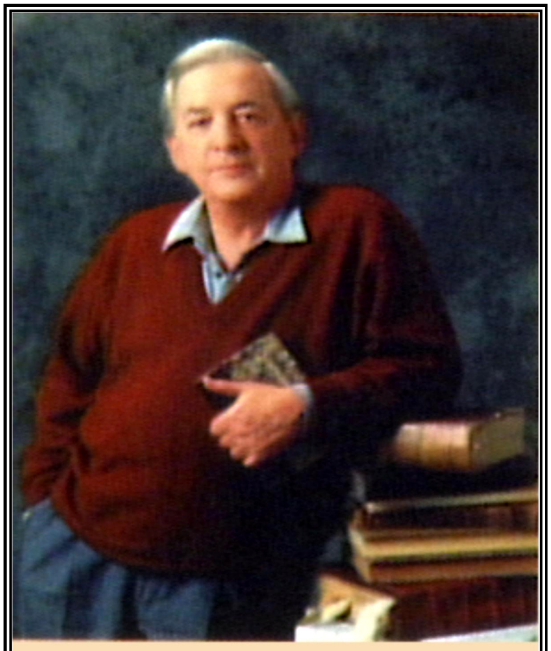

Jacques Lacoursière
Histoire populaire du Québec
Éditions du Septentrion

Le conférencier nous a rappelé que la période des années 1650 est la plus périlleuse pour la nouvelle colonie. Les Iroquois attaqueront les villes de Trois-Rivières, Québec, l'Île D'Orléans et Montréal, attaques qui feront des dizaines de morts. La situation est telle, que certaines personnes pensent même à fermer la colonie et à retourner en France. Mais la vie continue tout de même dans l'inquiétude. Le climat est tel que, moins d'un mois après l'arrivée de

Mathieu D'Amours, le 9 novembre, Catherine de St-Augustin, hospitalière de Québec, écrit : nous ne nous pressons pas de terminer nos bâtiments à cause de l'incertitude où nous sommes, je me demande, si nous demeurerons longtemps ici.

La Nouvelle –France commence à se trouver une personnalité !

Entre 1608 et 1760, on évalue à 30,000 milles le nombre de Français qui sont venus en Nouvelle-France et environ 10,000 sont demeurés dans la colonie et ce sont eux qui sont à l'origine des patronymes que nous retrouvons aujourd'hui au Québec. 65 % des immigrants viennent des milieux ruraux et 25 % des grandes villes et le reste, des petites villes de France. À partir des années 1680, les Français qui vivent au Québec ne s'identifient plus à la France, mais s'appellent maintenant des Canadiens. Le mot « canadien » est d'ailleurs d'origine amérindienne. On en retrouve la mention dans les récits du deuxième voyage de Jacques Cartier de l535-36. A ce moment-là, les Iroquois qui vivent dans la région de Québec, Stadaconé, c'est-à-dire de la pointe ouest de l 'île d'Orléans, jusqu'à Neuville se nomme le Royaume DACANADA et le grand-chef s'appelle DANACONA et ces gens-là se désignent Canadiens. Après 1830, comme, il y a beaucoup d'Anglais, c'est à ce moment que l'on choisira le nom de Canadien français. Ce n'est que dans les années l963-64 que le terme Québécois commencera à s'imposer.

Une des caractéristiques qui frappe les voyageurs de cette époque c'est que nous sommes habiles, débauchés, volontaires et extrêmement hospitaliers, orgueilleux et indociles...

Les plaisirs de la table au temps de Mathieu D'Amours

Jacques Lacoursière précise qu'à cette époque, dans la colonie on mangeait mieux qu'en France. En l660, au moment ou Mathieu D'Amours était bien établi, voici ce que l'on trouvait dans le potager d'un habitant de la Nouvelle-France. Cela n'a rien à voir avec ce que nous appelons aujourd'hui la nouvelle cui-sine, ajoute-t-il. Pierre Boucher écrit : on y retrouve navet, ravioli, betterave, panais, carottes, calcifie et toutes autres sortes de racines. Racines, ici signifie, tout ce qui pousse dans la terre. Sous le régime français, on ne mange pas de pommes de terre : c'était bon pour les cochons. En 1736, il y a une famine, et une Ursuline écrit dans les annales qu'elles en ont été réduites à manger des pommes de terre, ce qui n'est bon que pour les animaux. Il faudra attendre l'arrivée des Irlandais, fin du 18^{e} siècle début 19^{e}, pour manger des pommes de terre. Jacques Lacoursière précise que l'on ne mangeait pas de tomates, cela donnait le cancer. On retrouvera encore dans les jardins, toutes sortes de choux, choux-fleurs, asperges, laitue, chicorée épinards, oseilles, câpres, cerfeuil, oignons, ails et poivrons. Plusieurs voyageurs diront que l'habitant canadien mange mieux que le petit noble français. On emprunte aussi aux autochtones le maïs, la citrouille et les courges. Déjà, en 1755, les Canadiens sont reconnus comme de gros mangeurs de viande. On boit aussi, de l'eau, de la bière

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

d'épinette et de cidre; on fait aussi un alcool avec une boule de pain que l'on fait fermenter. On boit également du vin.

La vie sociale de nos ancêtres

Avec l'arrivée de Monseigneur de Saint-Vallier, en 1685, on dénonce les danses mixtes. On recommande les danses avec les personnes du même sexe, mais l'homosexualité était punie de l'emprisonnement et du fouet. Sous le Régime français la bestialité était passible de mort ainsi que le meurtre, le viol, le vol, le vol dans un lieu sacré, le vol de bétails et l'infanticide, le faux monnayage. Le charivari était une coutume qui pouvait entraîner l'ex-communication. Lorsque la période de veuvage était trop courte où qu'une femme âgée mariait un gigolo, ou vice-versa, se formaient des groupes de charivari devant la chambre nuptiale et avec des chaudrons, on faisait du bruit jusqu'au moment où le marié versait une somme généreuse pour avoir finalement la Paix.

La religion au début de la colonie

Aux 16e et 17e siècles, les Canadiens étaient assez irrévérencieux devant le clergé. A part des 52 messes dominicales obligatoires, il y avait 47 fêtes d'obligation, il y avait le jeûne et l'abstinence, (les vendredis poisson).Sous le régime français, il y avait 150 jours où on ne pouvait manger de viande. Il y avait le carême, la période de l'avent, les vendredis, les vigiles des grandes fêtes et aussi les samedis. Ce n'est que huit ans après le mariage de Mathieu D'Amours, en l660, qu'il fut permis de manger des œufs durant le carême. Il était interdit aux gens de sortir sur le parvis de l'église pour aller fumer durant le prône et aux jeunes de faire courir les chevaux durant le prône.

La langue parlée par nos ancêtres

En 1720, le père de Charlevoix écrit que la langue parlée chez les paysans canadiens est pure :on n'y remarque ici aucun accent. En 1730, même l'Académie française écrit : on peut envoyer en Canada un opéra qui sera chanté, note pour note, sur le même ton qu'à Paris, mais on ne saurait envoyer une phrase à Bordeau ou à Montpellier qui sera prononcée syllabe pour syllabe comme à Paris.

**Propos recueillis lors de l'allocution de Monsieur Jacques Lacoursière*

Louis Côme D'Amours

Par Huguette D'Amours

Louis Côme D'Amours, naît à Trois-Pistoles le 20 septembre 1841, fils de Joseph D'Amours et d'Adeline Dubé (Joseph à Maxime à Ambroise).

Ses études primaires se sont probablement déroulées à l'école de son village puis chez les Frères de la Doctrine Chrétienne à Québec et Montréal.

En 1876, il enseigne au Collège de Saint-Louis de Kent au Nouveau-Brunswick. La légende veut qu'il aspirait à diriger ce collège mais l'abbé Marcel-François Richard, fondateur du

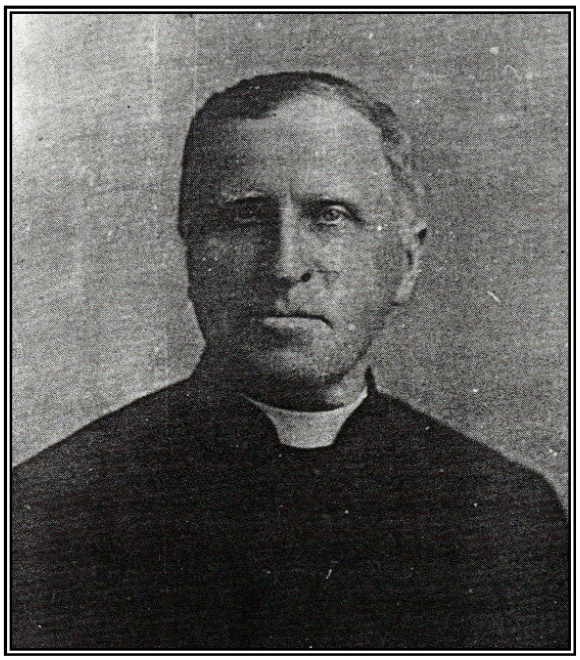

collège,ne voyait pas la chose du même œil.A cet effet, celui-ci écrivait à Mgr Rogers de Chatham que M. Louis-Côme D'Amours avait complété sa formation de trois ans en théologie et était prêt à accéder au sacerdoce. Il fut sacré prêtre le 28 mars 1878 à Chatham, par Mgr Rogers.

En 1878-1879, il était vicaire à la paroisse Saint-Louis de Kent tout en enseignant au collège de l'endroit. Curé à Caraquet en 1879-1880,son assignation en charge des missions d'Edmundston et Saint-Jacques lui fut signifiée en novembre1880 par l'Evêque de Chatham. Jusqu'à cette date, le curé de Saint -Basile M. Louis-Napoléon Dugal desservait ces paroisses.

Dès son arrivée dans cette paroisse de Notre-Dame du Petit-Sault (appellation d'alors) pour exercer son sacerdoce, il s'attaqua à la tâche de construire une église adéquate pour le culte. Il sut trouver les moyens financiers afin de concrétiser son rêve en organisant des activités, tel les bazars, ventes de bancs etc. Toutefois, il ne délaissait pas les autres responsabilités de son apostolat en visitant les malades, les travailleurs. Affable et fin administrateur, il pouvait compter sur ses paroissiens pour le seconder dans ses entreprises.

Afin de favoriser l'éducation des jeunes, il fit appel aux religieuses les Filles de la Sagesse. Le père D'Amours leur procura un terrain pour construire leur couvent. D'ailleurs les dévouées religieuses affirmaient que ¨ avant son décès M. l'abbé D'Amours avait disposé de son mobilier en faveur du couvent et avait laissé une somme aux Filles de la Sagesse pour l'éducation des enfants nécessiteux de la paroisse.

N'oublions pas que les conditions de vie à cette époque étaient très exigeantes physiquement et moralement. Malgré sa robustesse et sa bonne santé qui lui avaient valu d'être assigné à cette nouvelle paroisse, ces difficultés ont miné sa santé.

Le 3 mars 1908 il s'éteignait. Le journal l'Évangéline écrivait ce qui suit :

« À Edmundston, le 3 mars encore, mort subitement à 11 hrs du soir, plus qu'un français (sic) , plus qu'un citoyen, plus qu'un catholique, mais tout cela à la fois et plus que cela encore : le curé de la paroisse de Madawaska, le Révérend M. D'Amours. Pendant très longtemps, il a desservi cette paroisse et je ne sache pas que pasteur ait jamais pu donner plus d'amour et de confiance à ses ouailles. Le curé... emporte avec lui au séjour de la récompense éternelle une immense

richesse de mérites acquis pendant le cours de son apostolat, et parmi nous il lègue le souvenir... de sa grandeur d'âme, et de sa haute culture intellectuelle, avec le parfum d'une grande humilité. Il a été ce qu'il devait être et aujourd'hui il n'est pas un citoyen de sa paroisse qui ne ressente du chagrin de son départ inattendu.. »[1]

Quant à son ami et compatriote, l'abbé L.N. Dugal, vicaire général et ancien curé de Saint-Basile, il décrit les funérailles ainsi :

« Le 6 mars, à 3 heures de l'après-midi, le corps, exposé depuis sa mort dans le salon du presbytère, fut solennellement transporté au sanctuaire de l'église paroissiale au chant des prières liturgiques de la levée du corps, sous la présidence du Rev. J.-Ernest D'Amours, curé de Colebrook et neveu du défunt, qui présida également aux vêpres solennelles. "Ce samedi, 7 mars, un service solennel a été chanté à 9h30 par le soussigné vicaire général et remplaçant Sa Grandeur Mgr Thos-F. Barry, évêque de Chatham, empêché d'assister aux funérailles, assisté du Rév., Félix Dugal , curé de Drummond et cousin du défunt, comme diacre, et du Rév. J.-Ernest D'Amours, susnommé, comme sous-diacre, et du Rév. Claude Cyr, vicaire à St.-Basile comme maître de cérémonie, "Avant l'absoute, également présidée par le soussigné, le Rév, Maxime Bilodeau, curé de St-Jacques, fit l'éloge funèbre du défunt et rappela ses droits à la reconnaissance et aux prières des paroissiens qui encombraient l'église, tout comme à la cérémonie de la veille .»[2]

L'abbé Louis-Côme D'Amours fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmundston mais ses cendres furent ultimement transférées dans la crypte de l'actuelle cathédrale de l'Immaculée-Conception d'Edmundston.

Huguette D'Amours
Fille de Ernest à Gonzague à Julien à Vincent à Ambroise

1- L'Évangéline, Moncton, N-B, le 12 mars 1908. *In* MICHAUD, Guy-R. *La Paroisse de l'Immaculée-Conception Edmundston N.B. 1880-1980*, p. 90.

2- Paroisse Immaculée-Conception, Edmunston, N-B, 1880-1941. *In* MICHAUD, Guy-R. *La Paroisse de l'Immaculée-Conception Edmundston N.B. 1880-1980*, p.91.

BIBLIOGRAPHIE

MICHAUD, Guy-R. La Paroisse de l'Immaculée-Conception Edmundston N.B. 1880-1980. Montmagny : Presses des ateliers Marquis Ltée.

ALLAIRE, l'abbé J.-B.-A. Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français, Imprimerie la Tribune.

Lu dans le Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français :

D'Amours, l'Abbé Joseph Ernest A. D'Amours, né aux Trois-Pistoles en 1868 fils de Joseph D'Amours, cultivateur et d'Eugénie Fournier, ordonné le 28 juin 1908, vicaire à Campbellton, N.-B. 1903-1904 ; à Escuminac 1904-1905 ; à Neguac 1905-1906 ; à Tracadie 1906-1907 ; curé de Colebrook 1907-1908 ; retiré à St.-Basile 1908-1909 ; curé de Dundee, N.-B. 1909-1910 ; et d'Eelbrook, N.-E. 1910 retour à Trois-Pistoles en 1910 où il succombe à la paralysie le 10 décembre 1910.

Dugal, l'Abbé Félix-Ferdinand, né à Fraserville, comté de Témiscouata le 23 novembre 1867, fils de Charles Dugal, tanneur et de Vénérande D'Amours. Il fit ses études à Québec où il fut ordonné par Mgr, Blais le 26 mai 1892. Curé de St.-Léonard , N.-B. 1892-1894 et Drummond depuis 1894.

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Sauvetage en juillet 1938

par **Mona Banville**

En feuilletant les mémoires de ma mère, j'ai retrouvé le récit d'un sauvetage que mon grand-père a fait en 1938.

Dans le début des années 1900, mon grand-père, Wilfrid D'Amours, habitait la vallée de la Matapédia. Il était « jobbeur » dans les chantiers.

Ce bel homme de 6 pieds et quelques… était la fierté de sa famille. Le courage ne lui manquait pas et l'aventure que je vais vous raconter témoigne de son sang-froid et de sa détermination.

Mon récit se situe le 16 juillet 1938 sur les bords du lac Matapédia, à Val-Brillant. 3 jeunes garçons se promenant sur le bord du lac, eurent l'idée de prendre le petit bateau de M. Bruno Richard. Ce dernier venait tout juste de le fabriquer, mais il n'était pas tout à fait prêt à mettre à l'eau.

Voilà donc nos 3 lurons partis pour se rendre au bateau qui était à environ 300 pieds du bord. Ils n'avaient qu'un bâton comme rame et une petite chaudière pour enlever l'eau qui y pénétrait. Le vent s'éleva soudain en tourbillonnant et les éloigna vers le nord du lac. Les voilà tous les 3 debout dans cette boîte : ça pleure, ça crie et ça prie.

Comme par miracle, Mlle Marie-Anne D'Amours, ma tante, qui était assise sur le perron, entend des cris et elle voit comme des petits points noirs au loin sur le lac. Sans perdre un instant elle court réveiller son père qui faisait un petit somme. Elle lui dit : « Vite papa, j'entends des cris venant du lac, on dirait des enfants qui vont se noyer ». Ce dernier se lève en vitesse et en sortant de chez lui, il rencontre son voisin M. Banville qui arrivait avec un voyage de foin. Il lui dit: « Vite Thomas, il y a des enfants en danger sur le lac. » Ils prennent le bateau de grand-père et se dirigent en direction des cris. Les vagues sur le lac étaient extrêmement grosses et ça prenait deux hommes vraiment courageux pour affronter un pareil danger.

Les trois jeunes étaient alors rendus au milieu du lac, ce qui augmentait encore le danger. Quand les 2 hommes approchèrent de l'embarcation, ils pouvaient voir le dessous du bateau tellement les vagues le soulevaient. Quand ils furent près des jeunes, grand-père Wilfrid leur cria: « Ne bougez pas ou on ne vous sauve pas » Quand le dernier des trois fut dans le bateau, la petite boîte dans laquelle ils étaient et qui contenait un pied d'eau, coula à pic. Que nous soyons croyants ou pas, il y avait quelqu'un de puissant pour les retenir là jusqu'à l'arrivée de leurs sauveteurs.

Les 3 jeunes ont voulu rendre un hommage à ces 2 hommes à qui ils devaient la vie, lors du soixantième anniversaire de mariage de M. Banville dans les années 90.

Héros ignoré parmi tant d'autres, mon grand-père s'est endormi avec cet acte dont il ne s'est jamais attribué les mérites. Il n'aura jamais reçu la médaille de bravoure du Canada, mais

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

moi, je lui décerne la médaille de mon plus cher souvenir.

Mon grand-père, le premier à droite, en compagnie des 2 jeunes qui ont été sauvés.

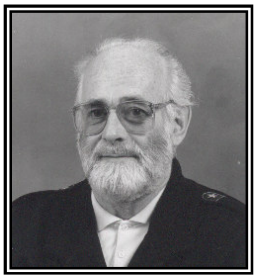

Léon D'Amours voiturier

Par Jean-Marc D'Amours

J'écris quelques mots en hommage à cet homme, parce que, d'abord, il était mon grand-père que j'aimais et admirais beaucoup, mais, surtout, parce que je suis certain qu'il a été une personne importante et intéressante à Trois-Pistoles. La preuve en est que, 60 ans après sa mort, on en parle encore beaucoup dans les milieux plus âgés.

Pour les passionnés de généalogie, je situe mon personnage en remontant vers Mathieu : Léon, Théophile, Vincent II, Vincent I, Ambroise, Jean-Baptiste, Charles et Mathieu.

Voici aussi les noms de ses frères et sœurs :

Marie, sœur Sainte-Euphémie ;
Catherine, mariée à Élie Beaulieu ;
Joseph, époux de Alphonsine Émond ;
Ferdinand, époux de Marie-Louise D'Amours et d'Adéline Paradis ;
Jules, marié à Eugénie Roussel, puis à Marie-Louise Roussel ;
Léon, époux d'Adèle Roussel, puis de Dorilla Lafleur ;

Gonzague, marié à Régina Laplante des U.S.A. ;
Marie-Lydia, sœur Sainte-Ludgarde ;
Louise, mariée à Arthur D'Amours ;
Nazaire, époux de Hélène D'Amours, fille de David ;
Hélène, mariée à Napoléon Bélanger ;
Eugénie, décédée célibataire.

La manufacture de voitures Léon D'Amours et Fils (Moulin Léon D'Amours)

Léon D'Amours, né en 1875, est très actif dans les années 1900 à 1930. Rempli d'idées inventives et doué d'une dextérité manuelle peu commune, il s'intéresse à tout, il est un touche-à-tout. Il exploite d'abord, deux moulins à scie : un est situé sur les terrains où se trouvent, maintenant, la

maison de Madame Trefflé Lagacé et les bureaux de Promutuel ; l'autre est au deuxième rang centre dans le tournant de la route, au sud du garage appartenant à Roland Beaulieu, où se trouve une maison familiale récemment construite.

Puis, il passe à quelque chose de plus créateur et de plus sophistiqué, la fabrication de voitures « à cheval » : wagon, boghei, tombereau, carriole, sleigh, corbillard, calèche et autres véhicules du même genre. Pour ce faire, il s'installe d'abord dans un bâtiment mesurant environ 35 pieds sur 60 et comptant deux étages, qu'on appelait « la vieille boutique » et qui a été démoli dans les années 30. Le magasin Kadorama occupe, aujourd'hui, ce terrain.

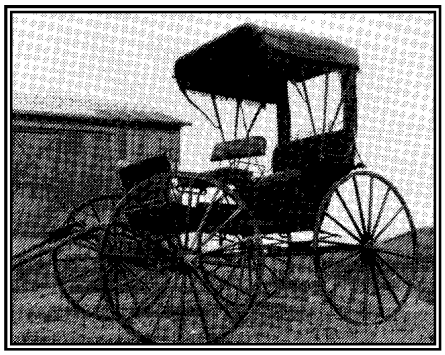

En 1928, manquant d'espace pour le confort des travailleurs et l'emmagasinage des produits manufacturés, il décide de doubler la grandeur de ses planchers en construisant une nouvelle boutique que tout le monde appellera « la boutique neuve ». Cette dernière sera dotée de tout l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de l'usine et augmentera le rendement des employés. Ce bâtiment est toujours là, ayant résisté aux années, aux intempéries et aux changements de vocation.

En plus de l'utilisation qu'en a fait mon grand-père, il sert, dans la suite, de hangar de réserve à Onésime Rioux, négociant en gros; à Larrivée et Frères avant d'aller occuper leur usine d'embouteillage tout à fait moderne; à Transport Théberge dans les premiers jours de la compagnie; à Belzile Auto avant l'installation dans leurs nouveaux locaux; et finalement, à Saint-Laurent et Frères pendant plusieurs années. Et je ne serais pas surpris de faire des oublis.

Un regard rapide sur l'établissement en 1997, nous convainc tout de suite qu'il n'a pas les dimensions, ni l'architecture des édifices récemment construits. Néanmoins, à ce moment-là, il a fière allure et attire les regards des visiteurs autant que des citadins. Pour me faire plaisir, mon père, contre-maître, m'y amène deux ou trois fois, à condition que je sois sage et obéissant. Je n'ai que quatre ans, mais mon esprit photographie tellement clairement les lieux que j'ai l'impression de revivre toutes ces choses. Je vous en fais une description sommaire.

En tournant à gauche, à l'entrée, nous arrivons dans la forge et le département du fer. Il y a le grand établi plein de lourds instruments : masses, scies et tronçonneuses; il y a le feu de la forge, les enclumes, les perceuses, le charbon, les seaux d'eau froide. Il y a de gros bons hommes aux bras puissants et au teint bruni qui ne se lassent pas de frapper avec de gros marteaux sur de longues lames de fer rougies au feu pour les amincir, les arrondir en cercle, les

souder afin d'en faire des bandages de roues. Les étincelles et les flammèches volent dans les airs. C'est le premier feu d'artifice auquel j'assiste et qui m'envoûte.

Au centre, si on soulève quelques toiles, on voit des voitures rutilantes d'un rouge ou d'un noir flamboyant. C'est la salle de démonstration où l'on expose quelques « exhibits » gardés bien propres, dans l'attente de visiteurs et d'acheteurs. C'est un coin privilégié, une sorte de sanctuaire où les gens se montrent réservés. On regarde avec de grands yeux, on touche avec délicatesse, on réfléchit, on parle peu et, puis, on s'en va discuter dans le bureau tout proche.

Et ce bureau, placé tout à fait à droite, s'appelle « l'office ». Lambrissé à l'intérieur et à l'extérieur de beau bois verni, il sent le propre et il est vraiment invitant. Le mobilier et la décoration sont d'une grande simplicité : de grosses tables, de petites armoires, des chaises qui tournent et qui balancent, une horloge accrochée au mur qui sonne les quarts d'heure, un immense coffre-fort, un téléphone qui, à mon grand désespoir, ne sonne jamais et, surtout, un plat de bonbons mélangés que je ne quitte pas des yeux. À la fin, la secrétaire comble toujours mes désirs. Ça se termine par un bonbon dans la bouche et trois dans les poches.

Au fond à gauche, c'est la chaufferie. Même s'il y fait très chaud et très sombre, même si j'ai un peu peur, je prends le temps de bien regarder. Devant, se trouve une grosse pile de madriers bien alignés, mis au séchage depuis un bon bout de temps, madriers de bois d'érable qui serviront dans la confection des roues : jantes, raies et moyeux. Je me sens un peu nerveux, mais je ne quitte pas avant d'avoir vu le grand trou rempli de feu dans lequel on jette les déchets de bois qui font chauffer l'eau de la grosse bouilloire pour la transformer en vapeur et actionner toutes les machines.

À droite et au fond, je me sens dans l'émerveillement. Le tour à bois me fascine. Occupant une bonne partie de l'espace, il tourne de belles raies bien polies et bien douces. Elles sentent bon. D'ailleurs, tout sent bon dans ce département : le bois, « la ripe », le bran de scie et même la poussière. Mes yeux se rivent aussi sur le grand établi, où s'alignent une panoplie d'outils tranchants. J'ai la permission de les regarder aussi longtemps que je le désire, mais je n'ai pas le droit de les toucher. Ça coupe le charme.

Au centre et tout le long du mur, se regroupent les gros équipements : engins à gazoline qui ronflent, corroyeur qui crépite, planeur qui se lamente, déligneuse qui siffle. Je n'ai pas le droit d'avancer. De larges courroies tournent tout près de nous; elles se promènent au-dessus de nos têtes véhiculant et distribuant l'énergie motrice dans tous les départements de l'édifice. L'endroit ne me plaît pas particulièrement, parce qu'il y a des émanations d'huile et de gazoline et, surtout, parce que, partout, je vois des signes de danger.

Le deuxième plancher est vaste. C'est le royaume du vernis et de la peinture. Les odeurs sont fortes et font pleurer mes

jeunes yeux. Mais, j'oublie vite tout ça devant la beauté et le brillant du produit fini dont on rehausse encore l'éclat de dernières décorations : dessins, fleurs, lignes de couleur, le tout exécuté à main levée. Une fois ces 70 années passées, je peux dire bien fort que c'était de l'excellent travail d'artisan, pour ne pas dire d'artiste. Pour moi la différence demeure très mince.

En résumé, j'ajoute que la très grande majorité des pièces entrant dans la fabrication des voitures étaient usinées sur place et assemblées, grâce à une main-d'œuvre qualifiée et à de l'équipement bien conçu.

Dans cette description du bâtiment, de l'outillage et du produit, vous pensez peut-être que j'introduis un peu de merveilleux, compte tenu des mots employés. Mais, croyez-moi, j'ai été très réaliste et j'ai décrit les choses comme elles se passaient. À cette époque, il s'est monté de bonnes entreprises , des entreprises bien pensées, bien gérées et vouées au succès.

En 1925, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les employés sont heureux et on travaille ferme. On fabrique en quantité, on vend en quantité dans toutes les régions du Québec : à Gaspé, au Lac Saint-Jean, dans la Beauce, voire en Europe, où on a vu des voitures de Léon D'Amours et Fils. On va même jusqu'à emmagasiner beaucoup de matériaux pour produire et vendre plus. Il règne même une certaine euphorie chez les douze employés quand la récession se pointe et que la Crise s'installe pour de bon.

Le grand-père épuise vite ses liquidités parce que ses créanciers sont incapables de rencontrer leurs obligations. Bien plus, il est devenu impossible de vendre les véhicules déjà fabriqués parce qu'il n'y a plus d'acheteurs solvables. Arrivent le déclin de l'entreprise et l'inévitable faillite avec toute sa charge de déshonneur et d'embêtements, car, faire faillite dans ce temps-là, c'était une véritable calamité. Et pourtant, dans les années 30, bien peu y ont échappé.

Aurait-il été possible d'éviter le pire? Je ne sais pas. Ce que je sais cependant, c'est que beaucoup d'entrepreneurs du temps auraient eu profit à consulter des spécialistes en gestion financière. La mode voulait alors qu'on ne laisse pas les étrangers fouiller dans ses affaires. Il en était de même des cultivateurs qui n'ajoutaient pas foi aux conseils des agronomes et des vétérinaires.

Pourtant, après réflexion, je pense que cette entreprise aurait pu tenir le coup pendant cette crise, si le grand-père était allé chercher à temps les conseils financiers dont il avait besoin. Mais voilà. Il avait un gros défaut, qu'il a donné en héritage à son petit-fils : une bonne tête dure.

Toutes les fois que je me promène dans la campagne, je vois de belles voitures comme en fabriquait mon grand-père parce qu'on en utilise encore beaucoup de ce genre. La seule différence importante, c'est qu'elles roulent sur pneumatiques et non sur roues de bois encerclées de fer. C'est le résultat de l'évolution.

C'est là l'histoire de l'entreprise de mon grand-père. Quand vous passerez devant « la boutique neuve », vieille de presque 70 ans, pensez à tout ce qu'elle recèle d'histoire, de vains espoirs et de déceptions profondes. Tout le monde en a fait son deuil, autant les citoyens de Trois-Pistoles que les membres de la famille D'Amours, parce qu'il s'agissait d'une entreprise sérieuse et lucrative, à laquelle on tenait beaucoup et qui promettait énormément pour l'avenir.

Jean-Marc D'Amours d.d.s

A message to the World

By Réal D'Amours

Bornn and raised in Rivière du Loup, Louis D'Amours teaches english to children with learning disabilities at Sacré-Cœur Secondary School in Granby ,Québec . As part of a class project Louis 's grade 8 and 9 students stuffed messages into 150 bottles,then set them adrift in the Altantic Ocean in May l997 . Each summer ,Louis goes either a Gros-Cacouna pier or in Quebec City harbor, to find a sihip,s captain who will accept to drop the bottles in ocean when is ship travel of the coast of Newfoundland. In exchange for this service Louis will offer a bottle of cognac bottle to the captain.

A message in a bottle : it's an custom more associated with stranded sailors than with students.but it has capture the imagination of the francophones in his class. « I told them not to expect a reply within two week »says Louis D'Amours. Each plastic bobbing along on the open sea contains a mini-biography written by each of the 120 students, along with five questions for the bottle's finder.

It took 10 mounths for the first reply to arrive all the way from Skaro ,Denmark,approximately 2,600 km away. Then last fall, a Bermudian man wrote to one of the student that he had found one of the botltles and the discrovery had fulfilled a children dream. Another reply arrived on March 22 ,l998 from a 12- year- old Scottish girl who found a bottle near her home in Skaiil in the Orkeney Islands. But the most touching response came from closer to home.A woman in Peggy's cove,N.S , found one of the bottle during the recovery effort after the September 1999 Swissair tragedy , and called it «a terrific stress reliever ». By Chrismas 2000, the students had received atotal of11 new responses from people who had come upon the bottle's put out the sea last summer. The answers came from Spain, Portugal and Brest ,France. A Spanish found three of the bottles. The kids were very excited said Louis D'Amours . He realised the project had made a change in the students' attitudes. « At the beginning of the year they always ask me , «'Why are we learning English ?' » The bobbing bottles ,he explains, have helped to make the students realise that English is spoken around the world.

So far 600 bottles have been put to the sea and the students have received57 answers.Once again this summer again , accompanied by his most deserving students , Louis D'Amours will return to the Quebec City harbour and put another 150 bottles aboard an oil tanker

. This trip, the fitf h in all, will conclude with a interesting tour of the tanker, to the great joy of the students.

Réal D'Amours

Contrat de mariage entre Mathieu D'Amours

et Marie Marsolet, fait le 16 mars 1652.

Copie de Montréal, 19 août 1708, Le Pallieur, Notaire. (Fonds André D'Amours)
Recopié à Beauport le 17 décembre 2000.

Contrat de mariage de Mathieu Damours Deschauffour, fils de feu Louis Damours et de Elisabeth Tessier, avec Marie Marsolet, fille de Nicolas Marsolet de Saint-Aignan et de Marie Le Barbier (Roland Godet, 16 mars 1652).

Par devant le notaire en la senechaussée de Québec et témoins soussignés furent présents Nicolas Marsolet escuyer sr de St-Aignan, et delle Marie Le Barbier sa femme de luy autorisée pour l'effet des présentes au nom et comme stipulante en cette partie pour delle Marie Marsolet leur fille à ce présente et de son consentement dont à la coste Ste-Geneviève en la Nouvelle-France d'une part et Mathieu Damours escuyer sr Deschauffour fils de deffunt Louis Damours coner du Roy en son Chatelet de Paris et delle Elisabeth Tessier ses père et mère de la ville de Paris paroisse de St-Paul pour luy et en son nom d'autre part lesquelles parties de leur bon gré en la présence et du consentement de leurs parens et amis pour ce assemblés d'une part et d'autre sçavoir de la part de la d. Marsolet de Reverend Père Paul Ragueneau superieur de la maison des missions du d. Canada delle Marie Favery veuve de feu Jacques Le Gardeur escuyer sr de Repentigny, Louise Marsolet leur file sœur de la dé future epouse et de la part du d. futur epoux de messire Jean de Lauzon coner ordinaire du Roy en son Conseil d'estat gouverneur et lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France, de messire Jean de Lauzon chevalier grand senechal du d. pays de la Nouvelle-France, Nicolas LeViotux escuyer seigneur Daudeville, et Louis-Théandre Chartier escuyer seigneur de Lobinière beau frère du d. futur époux reconnurent et confessèrent avoir fait la traité et promesses de mariage qui ensuivent c'est à sçavoir les d. Marsolet et sa femme avoir promis et promettent de donner et bailler leur ditte fille par loy et nom de mariage au d. Damours qui la promet prendre pour sa femme et espouze comme aussy la d. fille le promet prendre pour son mary et espoux le d. mariage faire et solenniser en saincte église catholique et romaine le plus tôt que faire se pourra et qu'il sera avisé et déliberé entre eux leurs dits parents et amis si Dieu et nostre ditte mere Ste Eglise y consentent et accordent pour estre une et commune en biens meubles et conquest immeubles suivent la coutume de Paris en faveur duquel futur mariage et pour y parvenir les père et mère de la future epouse donneront sur futurs epoux leur nouriture et logement pendant trois années et à deux hommes de travail pour les servir pendant le d. tems de trois années lesquels seront gagés par les d. futurs epoux plus une vache de trois à quatre ans laquelle sera livrée presentement aux futurs epoux, deux bœufs de deux ans qui seront fournis dans deux ans, et encore pendant que les d. futurs epoux ayant besoin de bœufs pour leur labour pendant le d. tems les d. Marsolet et sa femme promettent leur en fournir gratuitement et de plus un lict garny deux pres. d'habits et linge propre à la future epouse dont sera fait inventaire en la presence du futur epoux par le nore, soussigné auparavant leur mariage et la somme de deux cents livres à l'arrivée des prochains navires de France laquelle somme de deux cent livres sortira nature de propre à la d. future epouse et aux siens de son costé et ligne, ne seront tenus des dettes l'un de l'autre faittes et créées auparavant la solennité de leur mariage ainsy si aucunes y a seront payées et acquittées par celuy qui les aura faittes et créés et sur son bien sera la future epouze douée de la somme de cinquante livres tournois de rente viagère, poura la future epouse arrivant la dissolution de la d. communauté renoncer à ycelle et en ce faisant reprendre ce qu'elle aura porté avec son d.. futur epoux son douaire tel que dessus et tout ce qui pendant et constant le d. mariage luy sera advenu et escheu par succession donnation ou autrement le tout franchement et quittement sans payer aucunes dettes de la d. communauté encore qu'elle y fust obligée ou condamnée. Car ainsy

ete promettant ete obligeant chacun en droit soy ete renonçant ete fait et passé en l'étude du notaire soussigné en presence de Me Pierre Lemire huissier et de Jean LeVasseur le seizième mars avant midy mil six cent cinquante deux la d. Barbier disant ne sçavoir signer ainsy signé Mathieu Damours, Marie Marsolet, Joseph Marsolet, de Lauzon, Paul Ragueneau.

Mathieu d'Amours.

Bail de portion de maison pour Mr Damour au Sieur Viger.

22 Janvier 1687.
Par devant Franc (François) Genaple notaire gardenote (?) du Roy en sa ville de Québec en la Nouvelle-France soussigné fut présent MM. Mathieu Damour Écuyer Sieur Des Chaufours Conseiller au Conseil Souverain de ce pays lequel a reconnu a nous payé à titre de loyer a prix d'argent du vingt cinq du présent mois jusqu'à trois années cy après -Signer et accomplir et promet pendant le dit temps garantir et Sous louer au Sieur Jean-Baptiste Viger marchand fourreur habitant de cette ville, de retenir au dit loyer pour lui; le temps durant. Une portion de la maison a luy Sieur Damour appartenant sise en la Basse Ville sur la rue Sous-le-Fort par un bout sur celle qui descend et tourne sur le Cul-de-Sac et par l'autre bout tournant à la maison du Notaire Gauvreau laquelle prolonge sous et sur la rue de la dite maison qu'occupait auparavant le Sieur Boucher marchand laquelle aussi est du côté de la dite rue descend au Cul-de-Sac, Savoir une chambre basse a feu et une chambre et gallerie à l'étage au dessus aux la moitié du grenier et de la cour, celui loyable et aussi quels présentement. En Outre (Deux lignes rayées) deux chassis à la chambre basse, avec une rape(?) au plancher de la cave, une escalier au grenier que le dit preneur y fera faire en plancher en diminution des loyers mentionnés gagnés.
Ce bail fait moyennant la somme de cent soixante livres que le dit preneur s'oblige et promet payer pour douze ans au dit Sieur Bailleur en sa maison en cette ville du au porteur du prétendant pour luy, en deux deniers égaux de six mois en six mois dès que le dit loyer le premier échouera le vingt et unième jour de juillet prochain virant le deuxième avril jour vingt temps que trois de décembres prochain 1688 a continuer ainsi jusqu'en fin du dit bail. En outre a la charge de garnir la dite maison de meubles locatifs, de l'entretenir des mineurs travaux ordinaires. Et même de grossir si le fait environ quelques frais le jour sans dommage soutirer une diminution du dit loyer. Ce que le dit preneur ne pourra cédé ni transporté ce présent bail a autrui. Sans le consentement du dit Sieur Bailleur car ainsi a été conclu le dit accord et que le dit preneur pourra procéder le plancher de la dite chambre haute et y mettre un escalier pour la commodité a ses frais particuliers. Sans diminution du dit loyer (en marge 2± et un autre escalier a la dite cour) Et au quel cas il lui sera libre d'en le dit escalier en sortant de la dite maison (± marge 3 voir à la fin du texte).
Promet aussi et s'y obligeant et renonçant et fait et passé au dit Québec chez lhostre(?) du dit Sieur Damour quant midi le vingt deuxième jour de janvier mil six cent quatre vingt sept présents Sieur Bouteiller marchand rue Sainte-Anne et de Saincte (?) armurier Bailleur et preneur. Signer.
(±3 marge). Et restablissant et remontant la dite structure du plancher au même état quil sera fourni aussi

damours Jean Baptiste Viger Bouteuiller D.Saincte(?)
Genaple

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Un détail m'a fait rire

Par Mariette D'Amours

Je pensais que mon grand-père Calixte, qui était le plus jeune (16e) de sa famille était le seul à penser que Courberon état un surnom. Les d'Amours étant des nobles, ils avaient des titres, comme c'était la coutume dans la noblesse française.

Un monsieur, (dont j'ai oublié le nom) lui-même descendant de seigneurs, m'a dit que nous sommes toujours des nobles. D'ailleurs, Philippe, fils de Mathieu, a fait les démarches pour que tous les descendants d'Amours soient reconnus comme nobles. Cet exemple n'est pas le seul. Si vous remarquez nos premiers ancêtres, François d'Amours et son père Mathurin étaient seigneurs du Serrin (Serin) ainsi que ses descendants Gabriel et Pierre. Le fils de ce dernier, Louis n'étant pas l'aîné, c'est son frère Gabriel qui porta ce titre.

Son fils naturel, notre ancêtre Mathieu d'Amours, était seigneur des Chauffours et de la Morendière. Les fils de ce dernier ont choisi différents titres de noblesse. Son fils Charles, notre ancêtre était sieur de Louvière. Le fils de ce dernier, René-Louis, sieur de Louvière, sieur de Courberon (du nom d'une ancienne place de France) a transmis ce titre à ses descendants.

Quand mon grand-père a quitté Cacouna pour les Cantons de l'Est, il a repris le nom de D'Amours. Mon père m'a raconté qu'un jour le postillon lui demanda: "Connaissez-vous çà Calixte Courberon?... Grand-père en riant lui dit : quand vous aurez des lettres de ce nom, apportez-les, ici, c'est à moi.

Mon grand-père a donc laissé Courberon dans l'oubli. Mes oncles Irénée et Adélard ne l'ont pas porté, ni aucun de mes cousins et cousines. Mon père tenant à la tradition, je suis donc la seule. Malheureusement, sur mon baptistaire et sur celui de mon père, au lieu de "de Courberon", c'est écrit "dit Coubron", erreur que j'aurais voulu faire corriger.

Je signe donc, avec fierté, mais cette fois-ci seulement, tel qu'il aurait dû l'être, selon la tradition voulue par notre ancêtre René-Louis,

Mariette d'Amours de Courberon.

Les D'Amours à Moonbeam, Ontario

Par Michel D'Amours

Depuis le début du XIXe siècle, le trop plein de population et le manque de travail dans la Vallée du Saint-Laurent incitent les ruraux à choisir entre la colonisation des zones marginales du territoire québécois et l'émigration vers les États-Unis. Comme tant d'autres de ses compatriotes, Charles D'Amours (1866-1922) quitte Trois-Pistoles pour Fall River, Massachusetts, dans les dernières années du XIXe siècle. Il passe au moins quatre ans, engagé comme tisserand, dans une manufacture de coton.

À une époque où les Québécois traversent la frontière américaine en grand nombre, un groupe moins considérable se dirige en Ontario.

Vers les années 1910, le courant migratoire francophone dérive en direction du nord-est ontarien qui se trouve maintenant lié au reste du pays grâce à la construction du chemin de fer Le Transcontinental qui le traverse. Ainsi, graduellement, des petits centres de colonisation surgissent aux endroits les mieux placés. Moonbeam est l'un de ces villages, ouvert à la colonisation en 1912, situé à mi-chemin entre Cochrane et Hearst. En 1919, cette jeune colonie compte déjà 512 habitants ; en 1933, la population atteint un sommet avec 1 307 individus, tous de souche française à l'exception de huit personnes.

Le modèle de peuplement par groupe des Canadiens français tend à reproduire, là où ils s'installent, une communauté à l'image de leur société d'origine et d'y associer des parents et des connaissances.

Le cas de la famille D'Amours est révélateur à ce sujet. Le jeune Jean-Baptiste vient rejoindre à Moonbeam en juillet 1924 d'autres parents arrivés plus tôt. Ce premier noyau du clan Lavoie (Trois-Pistoles) s'était installé sur place entre 1918 et 1922. Il s'agissait des soeurs Marie (Isidore Pelletier originaire de St-Jean-de-Dieu), Victoria (André Albert de St-Jean-de-Dieu) et de leur frère Joseph. Puis à l'instar de Jean-Baptiste, d'autres membres de la famille D'Amours s'établissent à Moonbeam. En 1925, ce sont les célibataires Joseph et Appolinaire, suivis de Charles en 1926. Une fois installés, ils font venir leur mère (Rose-Délima Lavoie) et les plus jeunes enfants (Nazaire, Roland, Rose et Thérèse) en 1927.

Ces gens qui viennent à Moonbeam sont à la recherche de terres où ils pourront fonder leur existence sur l'agriculture. En raison de la qualité douteuse des sols et des conditions climatiques capricieuses, une combinaison s'avère nécessaire entre l'agriculture et le travail en forêt. Pour illustrer ce fait, servons-nous du cas de Jean-Baptiste D'Amours.

Dès septembre 1924, après s'être installé sur une terre, Jean-Baptiste se rend travailler chez un « jobber » pour continuer à tirer par la suite le gros de sa subsistance du monde forestier. Il en est de même des autres frères D'Amours. En 1935, Joseph met en opération un moulin portatif d'une capacité de production évaluée entre 150 000 et 200 000 pieds de planches annuellement, qu'il vend plus tard à son frère Charles. Puis à l'hiver 1938, Nazaire et Roland entreprennent à leur tour la coupe du bois de sciage. Et en 1941, la Compagnie D'Amours (Nazaire et Roland) érige une scierie d'une capacité de 2 000 000 de pieds de planches qui opère jusqu'en 1953. Ils s'adonnent par la suite à la production de la pomme de terre tout comme leur frère Jean-Baptiste.

La décision de la famille D'Amours de quitter Trois-Pistoles pour les États-Unis d'abord et le nord de l'Ontario ensuite s'explique par le désir de sortir de la misère. Ils reproduisent aussi dans

leur patrie d'adoption un mode de vie avec lequel ils sont familiers. Ayant été élevés sur une terre du rang 3 à Trois-Pistoles, ils s'installent à nouveau sur l'une d'elles dans leur nouvelle patrie. Familiers, ils le sont aussi avec le monde forestier. Pour ce que l'on sait, dès l'âge de 10 ans (en 1915), le jeune Jean-Baptiste bûchait dans le Squatec. Également, les frères Charles et Joseph avaient de l'expérience dans les moulins à scie pour avoir travaillé chez les Tobin à Trois-Pistoles.

Liste toponymique des lieux D'amours

Par Pierre Provost

D'Amours, Avenue

Mun. : Sainte-Foy, V; MRC : Communauté urbaine de Québec; Rég. adm. : Capitale-Nationale
Coord. : 46°47'00" 71°17'00"; Feuillet : 21L/14

D'Amours, Avenue

Mun. : Matane, V; MRC : Matane; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°51'00" 67°32'00"; Feuillet : 22B/13

D'Amours, Branche *(Ruisseau)*

Mun. : Notre-Dame-des-Neiges, M; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°06'00" 69°05'00"; Feuillet : 22C/03

D'Amours, Branche *(Ruisseau)*

Mun. : Val-Brillant, M; MRC : La Matapédia; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°31'00" 67°31'00"; Feuillet : 22B/12

D'Amours, Île à
voir : **Amours *, Île aux**

Mun. : Le Bic, M; MRC : Rimouski-Neigette; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°21'58" 68°45'07"; Feuillet : 22C/07

D'Amours, Îlets *(Îlots)*

Mun. : Trois-Pistoles, V; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°08'00" 69°10'00"; Feuillet : 22C/03

D'Amours, Lac
voir : **Wagon, Lac à**

Mun. : Nominingue, M; MRC : Antoine-Labelle; Rég. adm. : Laurentides
Coord. : 46°25'00" 75°14'00"; Feuillet : 31J/06

D'Amours, Lac

Mun. : Lac-Casault, NO; MRC : La Matapédia; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°32'04" 66°36'59"; Feuillet : 22B/10

D'Amours, Lac

Mun. : Gaspé, V; MRC : La Côte-de-Gaspé; Rég. adm. : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Coord. : 49°02'00" 64°31'00"; Feuillet : 22H/02

D'Amours, Petite route

Mun. : Notre-Dame-des-Neiges, M; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°07'00" 69°10'00"; Feuillet : 22C/03

D'Amours, Pointe des

Mun. : Notre-Dame-des-Neiges, M; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°09'00" 69°10'00"; Feuillet : 22C/03

D'Amours, Pont

Mun. : Rivière-du-Loup, V; MRC : Rivière-du-Loup; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 47°50'00" 69°32'00"; Feuillet : 21N/13

D'Amours, Rue

Mun. : Eastman, VL; MRC : Memphrémagog; Rég. adm. : Estrie
Coord. : 45°18'00" 72°19'00"; Feuillet : 31H/08

D'Amours, Rue

Mun. : Shefford, CT; MRC : La Haute-Yamaska; Rég. adm. : Montérégie
Coord. : 45°21'00" 72°34'00"; Feuillet : 31H/07

D'Amours, Rue

Mun. : Longueuil, V; MRC : Champlain; Rég. adm. : Montérégie
Coord. : 45°32'00" 73°30'00"; Feuillet : 31H/11

D'Amours, Rue

Mun. : Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, M; MRC : L'Île-d'Orléans; Rég. adm. : Capitale-Nationale
Coord. : 46°53'00" 71°04'00"; Feuillet : 21L/14

D'Amours, Rue *

Mun. : Saint-Jean-de-la-Lande, M; MRC : Témiscouata; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 47°26'00" 68°41'00"; Feuillet : 21N/07

D'Amours, Rue *

Mun. : Rivière-du-Loup, V; MRC : Rivière-du-Loup; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 47°50'00" 69°32'00"; Feuillet : 21N/13

D'Amours, Rue

Mun. : Saint-Georges-de-Cacouna, VL; MRC : Rivière-du-Loup; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 47°55'00" 69°30'00"; Feuillet : 21N/13

D'Amours, Rue

Mun. : Saint-Jean-de-Dieu, M; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°00'00" 69°03'00"; Feuillet : 22C/03

D'Amours, Rue

Mun. : Trois-Pistoles, V; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°07'00" 69°11'00"; Feuillet : 22C/03

D'Amours, Rue

Mun. : Val-Brillant, M; MRC : La Matapédia; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°32'00" 67°33'00"; Feuillet : 22B/12

Gérard-D'Amours, Île chez

Mun. : Rivière-du-Loup, V; MRC : Rivière-du-Loup; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 47°46'56" 69°32'04"; Feuillet : 21N/13

Grève-D'Amours *(Centre de villégiature)*

Mun. : Notre-Dame-des-Neiges, M; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°07'12" 69°12'10"; Feuillet : 22C/03

Grève-D'Amours, Chemin de la
voir : **Plage, Chemin de la**

Mun. : Notre-Dame-des-Neiges, M; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°07'00" 69°10'00"; Feuillet : 22C/03

Grève-D'Amours, Chemin de la *

Mun. : Notre-Dame-des-Neiges, M; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°07'00" 69°10'00"; Feuillet : 22C/03

Louis-D'Amours, Route

Mun. : Sainte-Françoise, P; MRC : Les Basques; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°06'00" 69°04'00"; Feuillet : 22C/03

Mathieu-D'Amours, Barrage

Mun. : Matane, V; MRC : Matane; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 48°50'41" 67°31'48"; Feuillet : 22B/13

Mathieu-D'Amours, Rue

Mun. : Cap-Rouge, V; MRC : Communauté urbaine de Québec; Rég. adm. : Capitale-Nationale
Coord. : 46°45'00" 71°22'00"; Feuillet : 21L/14

Nadeau-D'Amours, Cours d'eau *(Cours d'eau agricole)*

Mun. : Notre-Dame-du-Portage, P; MRC : Rivière-du-Loup; Rég. adm. : Bas-Saint-Laurent
Coord. : 47°47'00" 69°36'00"; Feuillet : 21N/13

Liste des nouveaux membres

Nom	***Carte***
D'Amours Angéla	*453*
D'Amours Thérèse	*454*
D'Amours Germaine	*455*

D'Amours Guy 456
D'Amours Jean 457
D'Amours Daniel 458
D'Amour Michel 459
D'Amour Bernard 460
D'Amours Jacqueline 461
Filion Marc 462
Laberge André 463
Laberge Joëlle 464
D'Amours Richard 465
D'Amours Jean-François 466
D'Amour Émilia 467
D'Amours Christian 468
D'Amours Carole 469
D'Amours Denise 470
D'Amours Raymond G 471
Harvey Céline 472
D'Amour Richard 473
D'Amours Michel 474
D'Amours Régent 475
D'Amour Deanna 476
Hallé Armande 477
D'Amours Carol 478
Pelletier Anne 479
Voyer Denyse 480
Courbron Léopold 481
Marquis Réal 482
D'Amour Armand 483
D'Amours Yvan 484
D'Amours H. Céline 485
D'Amours Jacinthe 486
D'Amours Colette 487
Louvière Clarence 488
D'Amours Micheline 489
D'Amours Thérèse 490
Audet Bernard 491
D'Amours Danielle 492
Wata Marie-Christine 493
Wata Jérome 494
D'Amours Réal 495
D'Amour Sylvain 496
Sauriol Carole 497
D'Amours Claude 498
Rioux Dolan Margaret 499
Dolan Albert 500
Pigeon Anne-Louise 501
Gauthier Ginette 502
D'Amours François 503
D'Amours Lynda 504
D'Amour Maurice 505
D'Amour Nicole 506
Colburn R. Marshall JR. M.D. 507
Maring Cretchen W. 508
D'Amours Valérie 509
Leclerc Benoît 510
D'Amours Patrick 511
Tardif Marie-Josée 512
Paradis Dolorèse 518

N.B. - La dernière mise à jour de cette liste a été faite le 12 mars 2001

In Mémoriam

Nous nous souvenons de :

- *Estelle Bellegarde D'Amours*
- *Ida D'Amours*
- *Jeanne D'Arc D'Amours Chenier*

Note : L'équipe du Bulletin apprécierait beaucoup si vous signaliez les avis de décès des gens de votre famille qui sont membres de l'Association.

Les aventures nord-ontariennes de Nazaire D'Amours

Par Noëlla Nadeau - L'horizon

Envoi de Nicole Vandal

Association des familles D'Amours inc.

C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0

Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

Il y a deux semaines, nous avons ouvert la fenêtre d'une vielle maison et nous avons jeté un regard sur une série de transformations qui se sont effectuées le temps d'une vie, d'une génération, en quelque part dans le fin fond du nord de l'Ontario, c'est-à-dire, ici, chez nous.

Cette semaine ouvrons la porte de la vielle maison, secouons nos pieds pour enlever le bran de scie et entrons dans le passé de Nazaire D'Amours qui a accepté, avec sa courtoisie habituelle, de passer quelques heures avec nous pour nous conter une page ou deux de sa vie.

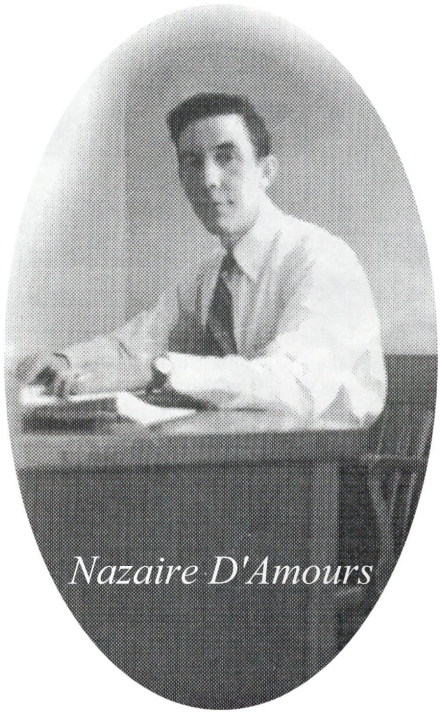

Nazaire D'Amours

De Trois-Pistoles à Moonbeam, c'est loin

Nazaire est né sur une ferme à Trois-Pistoles, au Québec, dans une famille de 14 enfants. Trois-Pistoles c'est un peu plus loin que Rivière-du-Loup, à près de 1000 milles d'ici (environ 1600 km). Cette ville se retrouve coincée entre le fleuve Saint-Laurent, le Nouveau Brunswick et les États-Unis.

Nazaire vient à peine de célébrer son sixième anniversaire, deux jours plus tôt, lorsque son père meurt du cœur le 6 février, 1922. Quelques années plus tard, en 1927, la mère de Nazaire entreprend le long périple en train avec les enfants et toutes leurs possessions jusqu'à Moonbeam. De 1895 jusqu'à 1900, elle avait vécu au Massachusetts avec leur aîné, son mari y oeuvrant alors dans une manufacture de draps de coton.

Ils partent ainsi de Trois-Pistoles un vendredi matin, le 30 novembre et parviennent finalement à destination le lendemain soir. Nazaire a onze ans, son frère Rolland a 9 ans, Rose en a sept ou huit tandis que la cadette, Thérèse, a 6 ans.

« Mon frère Jean-Baptiste », explique Nazaire, « nous attendait au train avec sa « team » de chevaux. Lui et Jos étaient arrivés trois ans plus tôt pour bûcher comme « jobeurs ». J'étais content de déménager, je venais voir mes frères. On avait aussi beaucoup de parenté par ici ».

Le ménage, les bagages et les enfants sont transférés du train au traîneau, un « raque à pitoune ». Ce n'est que le début de décembre, mais il fait froid et la neige recouvre déjà le sol. Cette année-là, le charriage de la pitoune était déjà commencé.

Lors du trajet, Nazaire a froid et a hâte d'être rendu à la maison. Jean-Baptiste

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

lui montre au loin la lueur des lumières et lui explique qu'ils arriveront bientôt. La maison était située sur le site actuel de la maison de Benoît D'Amours, sur le chemin de la pépinière.

À l'école

Partis de Trois-Pistoles le vendredi, arrivés à Moonbeam le samedi, les enfants commencent l'école le lundi, 3 décembre. L'école est située de l'autre côté du chemin et est de construction récente. La fournaise se trouve au sous-sol. Ce qu'ils ne savaient pas c'est que leurs noms avaient été enregistrés bien avant pour donner les dix noms nécessaires à la construction de l'école. « Chose curieuse, ce sont tous des cousins et des cousines dans cette école. Nous étions ainsi onze cousins puisque ma mère avait trois sœurs ici », se souvient Monsieur D'Amours. Il complète ses études à Moonbeam à l'âge de 15 ans.

L'école modèle à Sturgeon Falls

« À cette époque, il manquait de professeurs. L'école modèle était une école pour préparer les jeunes à enseigner. Cette année-là (en 1931), nous sommes six de Moonbeam à y aller. Il y avait Thérèse Marin (Madame Saint-Aubin pour les anciens de Cité), Rosanette Simard, Vincent Mercier et sa sœur, mon frère Roland et moi-même.

J'y ai passé trois ans. J'ai bien aimé cela.

Lors de ses études, Nazaire est resté en pension chez une famille Desgroseillers. Ceux-ci avaient de la parenté à Moonbeam et l'y ramenaient aux vacances. La troisième année était celle dénommée « professionnelle ». C'est à ce stade que les étudiants allaient faire leur apprentissage, en tant que professeurs à l'école Saint-Joseph, à Sturgeon Falls, une école de 1275 élèves.

De retour à Moonbeam, comme enseignant

« De 1934 à 1937, j'ai enseigné dans les rangs de Moonbeam dans la seule école construite en bois rond que je n'ai jamais vue. Dehors, l'écorce avait été enlevée et le bois avait été recouvert de chaux. À l'intérieur, les murs étaient recouverts de planches. J'arrivais à 8h45 et certaines journées d'hiver, l'eau dans le sceau à l'école était si gelée que le fond en était rond. Les élèves comme moi-même arrivions en traîneaux tirés par des chiens. »

Nazaire explique qu'il n'y avait qu'une classe dans cette école, composée de plus d'une vingtaine d'étudiants de la première à la huitième année. Les familles comptaient bien des enfants. Ainsi il y a eu jusqu'à six enfants de la même famille dans la classe.

Il enseigne par la suite à Grégoire Mills pendant un an. Après un mois de probation, son salaire monte de 100$ à 700$ par année.

J'ai aimé le moulin à scie

« En 1938, j'ai quitté l'enseignement. Mes frères voulaient des limites de bois. Nous avons travaillé quatre frères ensemble. Le premier hiver, nous nous y

sommes pris trop tard et on n'avait pas de camps. Je suis resté chez Dollar Guenette. »

Comme tous les bûcherons de ce temps, ils coupaient le bois a « bucksaw » ou au sciotte et les chevaux le sortaient jusqu'au bord du chemin. Ce n'est que vers les années 1950 que la scie mécanique fera son apparition. Elle pèse alors de 20 à 25 livres. La production augmente, bien sûr.

Le plus vieux des frères a un moulin à scie qu'il déménage ensuite à la « ligne du pit, qu'on appelle maintenant le chemin Chain of Lakes. Après trois ans, en 1941 ou 1942, Nazaire se bâtit un

La scierie de Nazaire D'Amours au début des années 1950

moulin à scie près du lac D'Amour. Le moulin est en production seulement l'été. L'hiver, on bûche le bois en longueur de seize pieds et on le débarque sur le lac gelé. Dès que les glaces du lac cassent au printemps, des chaînes montent le bois à la scierie. « J'ai aimé le moulin, le charriage. Beaucoup d'hommes y ont travaillé. »
Le moulin produit surtout du 2 x 3 jusqu'à du 2 x 12. Il est en marche de 8h00 à 17h00. Au début, le bois est scié avec une grande scie circulaire de 50 pouces de diamètre. Vers la fin des années 1940 et les débuts des années 1950, cette scie est remplacée par une scie à ruban « bandsaw » longue de 27 pieds. Celle-ci permet qu'il y ait moins de pertes.

Le bois scié est ensuite transporté en camions jusqu'au chemin de fer, à l'ouest du chemin Beauvais. Il y en a tant qu'il est pillé sur une distance de près de mille pieds. De là, il est transporté par train à North Bay pour la compagnie Milne & Son.

Il y a peu de bois de gaspillé : ce qui n'est pas d'assez bonne qualité pour être scié est vendu à la Spruce Falls. Une autre scie coupe les bouts en longueur de 12 pouces pour être vendus comme bois de poêle à Kapuskasing et à Moonbeam.

À cette époque, le dimanche est une journée de congé et les hommes travaillent six jours par semaine. Nazaire affirme avoir eu de bons hommes comme employés. « Ils gardaient le moulin en marche, ça n'arrêtait pas. » La scierie a eu jusqu'à 20 employés et la coupe du bois en hiver a nécessité jusqu'à 60 personnes. Plusieurs venaient des environs de Moonbeam, d'autres arrivaient de la Gaspésie alors que certains, des Français et des Espagnols, s'étaient sauvés de la guerre en Europe.

<u>Partir du rang pour aller au village</u>

Les chevaux ont longtemps fait leur part dans le transport des gens et de la marchandise, mais Nazaire D'Amours effectue, au cours des années quarante, quelques essais avec la nouvelle technologie. Il y a bien sûr les camions, mais aussi des véhicules particulièrement intéressants pour l'hiver.

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

En premier, il y a le « snowplane », une sorte de traîneau recouvert avec une énorme hélice à l'arrière mesurant environ de quatre à cinq pieds de diamètre. Pour mettre le moteur en marche, il fallait tourner l'hélice tout en s'assurant, comme l'explique si bien Monsieur D'Amours, de ne pas avoir les mains dans le chemin quand l'hélice commençait à tourner. Quatre personnes pouvaient s'asseoir dans ce véhicule.

Plus tard, Nazaire utilise un « Bombardier » pour aller faire ses commissions au village ou pour amener les gens des rangs à la messe du dimanche. Le « Bombardier » est un véhicule recouvert avançant sur des chenilles. Plus spacieux que le

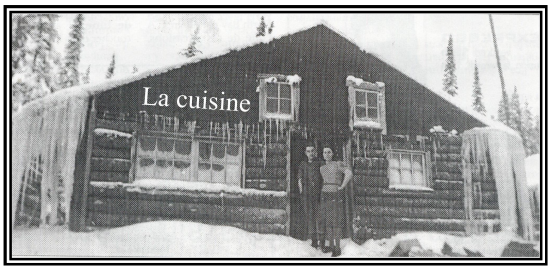

« snowplane », il peut accommoder de dix à douze personnes. Ce véhicule s'est avéré précieux car il en fallait de la place pour ramener l'épicerie nécessaire à nourrir tous ces gens à la scierie l'été ou dans le bois l'hiver.

La viande arrivait à Moonbeam en train le mercredi. De retour à la « cookerie », on plaçait les aliments périssables dans la glacière. Ce n'était pas un réfrigérateur, mais plutôt une grande cabane d'une douzaine de pieds de large où on avait placé pendant l'hiver des blocs de glace coupés sur le lac et qu'on avait ensuite entourés de bran de scie.

Et ça continue

En 1953, Nazaire D'Amours ferme sa scierie. Il monte ensuite une ferme à la fine pointe de la technologie avec plus de 150 bêtes. Mais ça, c'est une autre histoire!

D'où vient le nom « Moonbeam »?

Vous êtes-vous déjà arrêté à essayer de trouver l'origine de noms, comme par exemple « Moonbeam »? Voici le récit

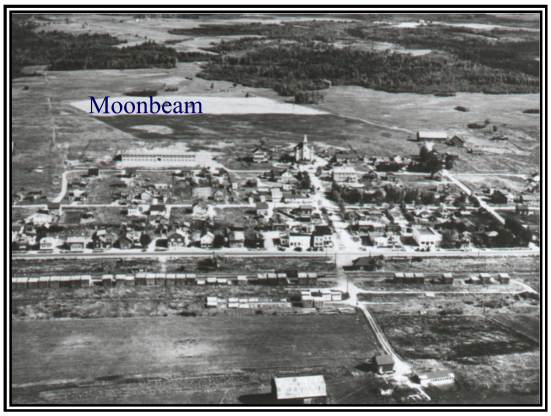

d'un incident que M. Nazaire D'Amours a voulu partager avec vous et qui lui serait arrivé il y a bien des années. Sans pour autant régler de façon définitive la question de l'origine du nom Moonbeam, l'histoire qui suit risque à tout le moins de vous intéresser.

M. Nazaire D'Amours explique qu'à une certaine époque, il devait régulièrement se rendre à North Bay par affaires. À l'une de ces occasions, n'ayant pu obtenir une chambre dans son hôtel habituel, l'Hôtel Empire, M. D'Amours s'est rendu à un autre hôtel, face au chemin de fer. Dans cet hôtel, il remplit un formulaire pour s'y enregistrer. L'employé de l'hôtel remarque aussitôt qu'il vient de Moonbeam.

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

L'employé, un Homme de langue anglaise, commence aussitôt à conter qu'il était déjà venu dans le nord de l'Ontario alors que Monnbeam n'existait pas encore. « Je suis resté surpris », affirme M. D'Amours. L'homme en question explique que c'était dans le temps de la construction du chemin de fer.

À cette époque, Fauquier était le centre le plus important de la région. La compagnie Fauquier, responsable de l'aménagement du chemin de fer, l'avait embauché pour aller vérifier l'existence de dépôts de sable à ce qu'on appelle maintenant le chemin Chain of Lakes, le chemin du pit. Rappelons ici que Moonbeam n'existait pas encore, qu'il n'y avait pas de routes, ni de chemins de fer dans cette région. M. D'Amours croit, par contre, que l'emplacement du futur chemin de fer était déjà tracé.

L'homme s'est donc rendu au sud-ouest de ce qui serait plus tard Moonbeam et a constaté qu'il y avait des dépôts de sable importants. Par contre, son expédition avait pris plus de temps que prévu et il se retrouva à noirceur. Il parvint quand même à retourner à Fauquier où les gens ont été surpris qu'il ait réussi à revenir après le coucher du soleil. À toutes leurs questions, notre homme répondait : « If it had not been for the moonbeams I woold have had to sleep in the bush ». Donc, s'il n'y avait pas eu de rayons de lune, il aurait dû coucher dans le bois.

Un recensement

Recensement de 1681, résident sur les lots 2287-2288 : Damours 63 ans; Marie Marsollet 44 ans; Louis Damours 26 ans célibataire; Matthieu Damours 24 ans célibataire; Elisabeth 26 ans célibataire; René 21 ans célibataire; Charles 19 ans;

Association des familles D'Amours inc.
C.P. 267, Trois-Pistoles QC, G0L 4K0
Volume 1 Numéro 3 1 mai 2001

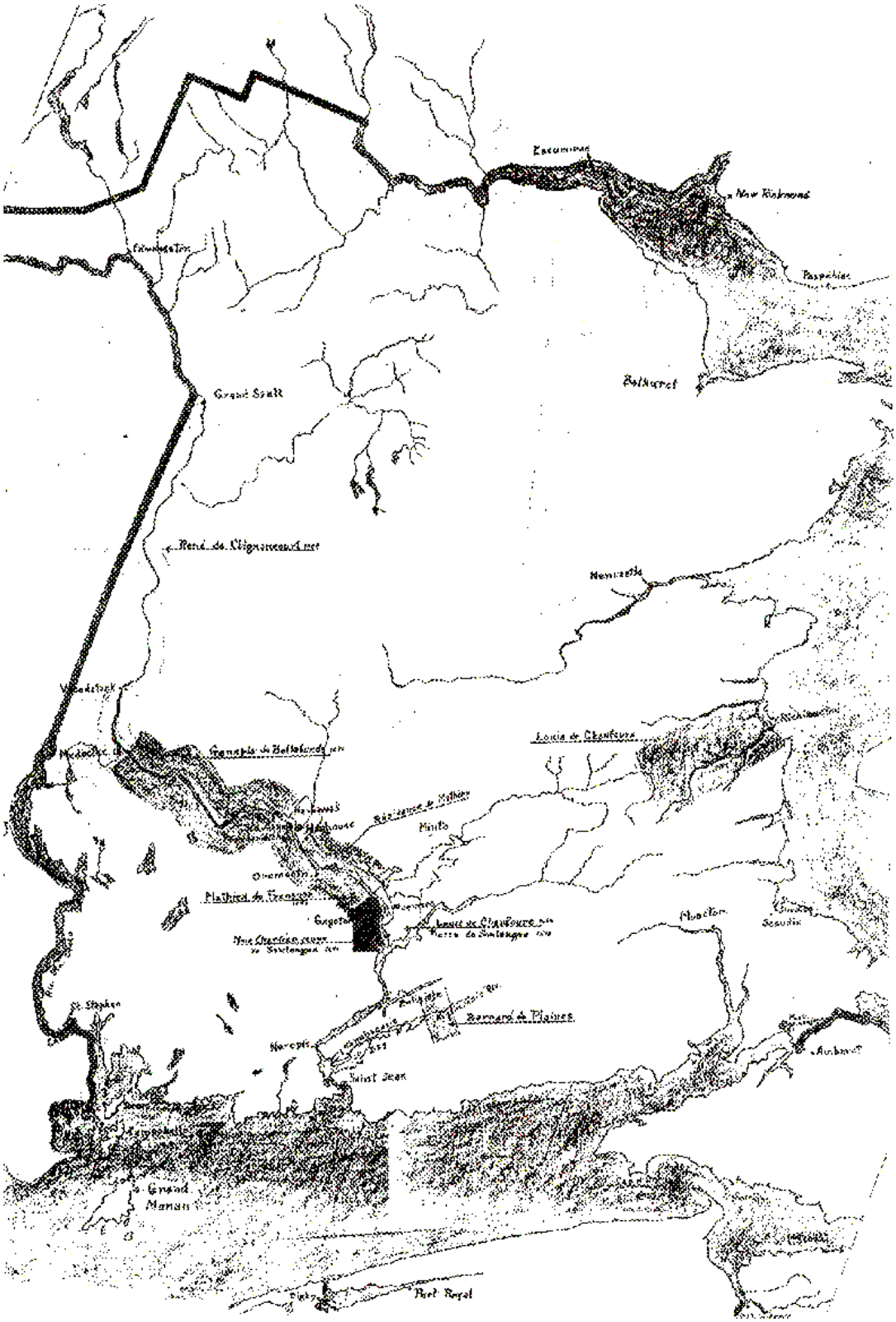

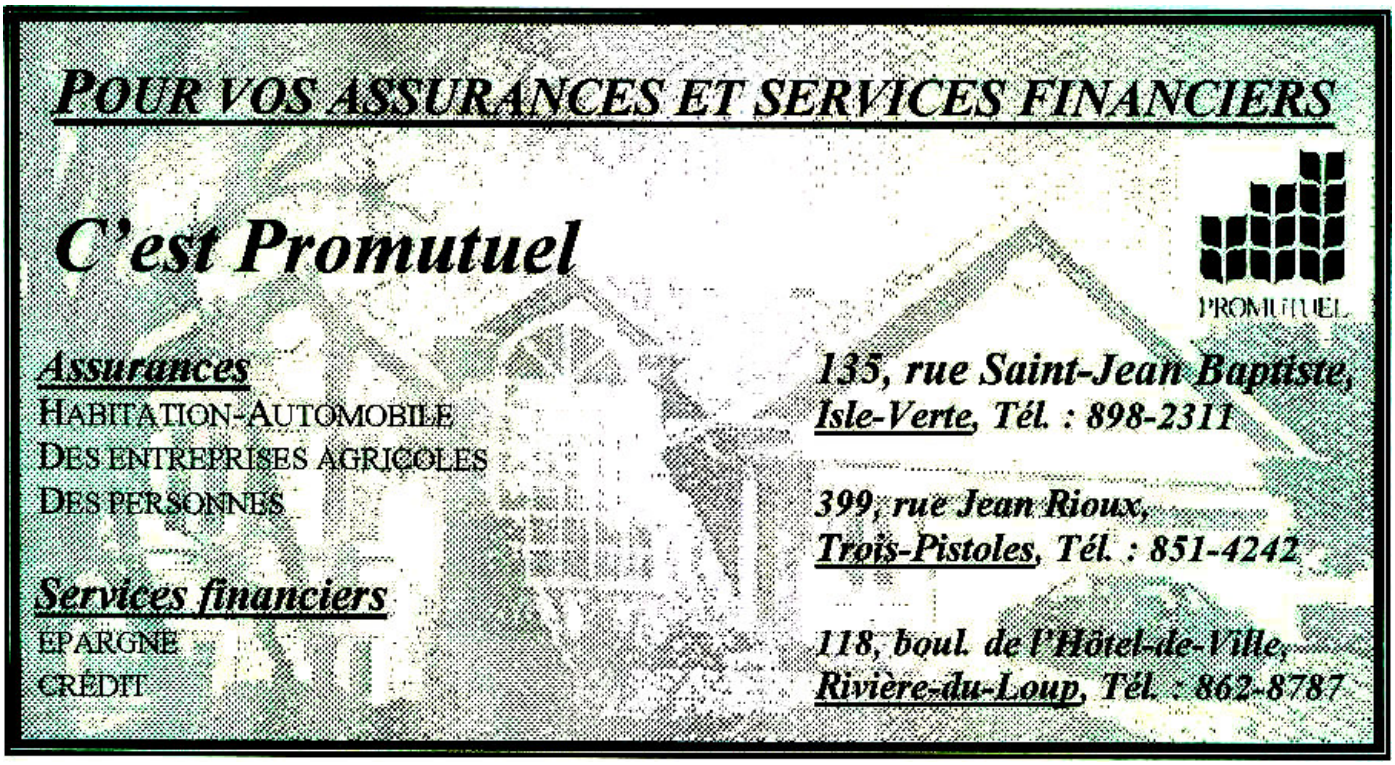

Modification aux règlements généraux de la Charte de l'Association des familles D'Amours inc.

Avant : *1.1* *Toute personne descendante des ancêtres communs « D'Amours » en ligne directe ou par alliance, peut devenir membre de l'Association.*

Après : *1.1* *Toutes les personnes ayant D'Amours comme patronyme ou matronyme quelle que soit la façon de l'orthographier ainsi que tout autre patronyme, modifié ou traduit et ayant une affiliation avec Mathieu D'Amours, sieur de Chauffours, ou un autre ancêtre D'Amours, ainsi que les conjoints et les enfants de ces personnes, peuvent devenir membres de l'Association.*